

**Plan d'action Biodiversité
(2023 – 2026)**

-

Suite à l'Atlas de la Biodiversité Communale de Lailé



Nous remercions vivement :

- L'ensemble des personnes qui ont contribué aux inventaires : salariés et bénévoles des organisations naturalistes (LPO Bretagne, Bretagne Vivante, GRETIA, Groupe Mammalogique Breton, Conservatoire Botanique National de Brest) ; habitants de Laillé et alentours
- L'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation des animations et à l'élaboration du plan d'action : les élus et les services de la commune ; les membres du comité de pilotage ; les écoles (Henri Matisse, Léonard de Vinci, Notre Dame) et le collège Marie Curie
- Les propriétaires qui ont permis la réalisation d'inventaires sur leurs terrains
- L'Office Français de la Biodiversité, cofinanceur de ce projet

NB : Certains des inventaires réalisés à l'occasion de l'ABC se sont tenus sur des propriétés privées, soit avec l'accord du propriétaire, soit en vertu de l'arrêté préfectoral valable pour la durée du projet d'ABC.

La possibilité de pénétrer sur une propriété privée, y compris des milieux naturels, pour des promeneurs « curieux de nature », reste soumise à l'autorisation expresse du propriétaire.

Sommaire

Sommaire	3
1. Introduction	4
1.1. Contexte de l'ABC.....	4
1.2. Rappel des enjeux	4
1.3. Objectifs du plan d'action	4
1.4. Présentation des fiches	5
1.4.1. Les fiches projets	5
1.4.2. Les fiches techniques	6
2. Le plan d'action communal pour la Biodiversité.....	7
2.1. Axe 1 : Préserver et restaurer la biodiversité	8
2.1.1. Campagne : Bocage, landes et milieux humides.....	8
2.1.2. Nature en ville.....	15
2.1.3. Sites d'intérêt particulier	25
2.2. Axe 2 : Améliorer les connaissances	33
2.3. Axe 3 : Sensibiliser à la nature.....	39
2.4. Projets transversaux	47
3. Le répertoire de fiches techniques - en cours de rédaction.....	57

1. Introduction

1.1. Contexte de l'ABC

Bordant la Vilaine, la commune de Laillé s'étend sur 3 200 ha et est réputée pour être une commune verdoyante avec, notamment, un réseau bocager encore bien développé. Découlant du souhait de donner une plus grande place à la biodiversité sur son territoire, Laillé s'est engagé depuis 2021 dans la création d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), projet financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et s'inscrivant dans le programme de transition « Laillé en Biodiversité ». Ainsi, l'ABC constitue un outil approprié pour renforcer la connaissance du territoire en matière de faune et de flore ; sensibiliser la population à l'environnement qui l'entoure, en faisant participer les habitants. Il constitue aussi un outil d'aide à l'action publique puisqu'il aboutit à l'élaboration d'un plan d'actions détaillé.

1.2. Rappel des enjeux

A l'issue du diagnostic de biodiversité de la commune réalisé dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale, 4 enjeux ont été identifiées : les enjeux écologiques de préservation et de restauration ; les enjeux d'amélioration des connaissances ; les enjeux de communication/sensibilisation et enfin, les enjeux de prise en compte de la biodiversité dans les autres politiques publiques. Ces enjeux concernent autant les milieux (landes, forêts, bocages, zones humides...) que les espèces remarquables (faune et flore) connues sur la commune.

Le programme d'action a donc été élaboré en réponse à ces enjeux, repris dans la structure du document.

1.3. Objectifs du plan d'action

Le plan d'actions en faveur de la biodiversité est prévu pour la période de 2023 à 2026.

Il se découpe en trois axes d'intervention :

- la **préservation et de restauration de la biodiversité** : premier axe d'intervention, il prévoit des travaux ou aménagements visant à conserver le bon état des milieux ou des espèces présents ou bien à restaurer (recréer) lorsque la situation est dégradée.
- **l'amélioration des connaissances** : les inventaires réalisés lors des 2 années d'ABC ne peuvent suffire à obtenir une connaissance exhaustive de l'ensemble des espèces et milieux présents. Les compléments proposés permettront de mieux connaître certaines espèces ou milieux particuliers.
- La communication et la **sensibilisation de tous les publics** : faire connaître la biodiversité et les enjeux associés est aussi un axe de travail essentiel. Nous rechercherons la rencontre avec tous les publics : habitants, scolaires, associations, entreprises, etc.

1.4. Présentation des fiches

Le programme d'actions est constitué de deux volets :

- Le **plan d'action communal pour la biodiversité** propose un ensemble de projets à mettre en œuvre par la commune pour la période 2023-2026. Pour les actions de gestion, il peut renvoyer au répertoire des fiches techniques.
- Le **répertoire des fiches techniques** présente un ensemble d'actions de gestion des milieux en faveur de la biodiversité, adaptées au contexte local. Utile à la collectivité mais aussi aux privés (habitants, entreprises), il permet de trouver des conseils de gestion en fonction des milieux ou espèces ciblées.

1.4.1. Les fiches projets

Projet X - Titre			
Contexte			
Objectifs			
Porteur de projet		Partenaires	
Espèces ciblées			
Actions			
ETUDES			
TRAVAUX			
VALORISATION			
CALENDRIER INDICATIF			
2023	2024	2025	2026
Autres actions en lien			
Co-bénéfices			

Carte de la zone de projet si nécessaire

1.4.2. Les fiches techniques

FA n°	Titre de la fiche												
Taxons concernés	Liste des taxons qui bénéficierait de l'application de la fiche												
Actions	Liste des actions dont fait référence la fiche												
Description	Mise en contexte												
Modalité technique de mise en œuvre													
Outils	Description des modalités de mise en œuvre des actions												
Sources													
Travaux de gestion à suivre													
Période d'intervention													
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
Fauche													

2. Le plan d'action communal pour la Biodiversité

2.1.1. Axe 1 : Préserver et restaurer la biodiversité.....	8
Campagne : Bocage, landes et milieux humides	8
Projet 1 – Restauration et création de mares	8
Projet 2 – Gestion des landes	10
Projet 3 – Favoriser la recolonisation par la loutre d'Europe.....	12
Projet 4 – Gestion et valorisation des arbres à Grand capricorne	13
Nature en ville	14
Projet 5 – Prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements et les documents d'urbanisme	15
Projet 6 – La végétalisation du bourg.....	17
Projet 7 – La gestion différenciée du bourg	19
Projet 8 - Plantation d'une micro forêt (impasse du soleil levant).....	21
Projet 9 – Gestion des bords de routes	22
Projet 10 – Amélioration des ruptures des continuités écologiques	23
Sites d'intérêt particulier	25
Projet 11– Ruisseau du désert et site du Cleux	25
Projet 12 – Site de La Roche.....	27
Projet 13– Site de la Corbinais : préservation et valorisation de la biodiversité, havre de paix pour la loutre	30
Projet 14 – Site de Mérol : restauration de cours d'eau et mares, agro-écologie	32
2.1.2. Axe 2 : Améliorer les connaissances.....	33
Projet 15 – Actualisation des inventaires	33
Projet 16 – Cartographie des prairies naturelles.....	35
Projet 17 – Cartographie des vergers.....	36
Projet 18 – Actualisation de l'inventaire de mares	37
2.1.3. Axe 3 : Sensibiliser à la nature	39
Projet 19 – Poursuivre les animations autour de la biodiversité	39
Projet 20 – Valoriser la biodiversité avec différents supports	40
Projet 21 – Sensibilisation des habitants à la biodiversité des jardins/habitations	41
Projet 22 – Formation des élus et des agents communaux	42
Projet 23 – Pérennité et gestion du refuge LPO	43
Projet 24 – Accompagnement des agriculteurs et propriétaires fonciers à la biodiversité	44
Projet 25– Sensibilisation des entreprises.....	45
Projet 26 – Création d'une Aire Terrestre Educative.....	46
2.1.4. Projets transversaux.....	47
Projet 27 – Prise en compte de la biodiversité dans tous les projets communaux.....	47
Projet 28– Gestion durable des haies.....	48
Projet 29 – Espèces exotiques envahissantes (EEE)	51
Projet 30 – Hirondelles et martinets	53
Projet 31 – Soutien aux initiatives citoyennes	55
Projet 32 – Suivi et évaluation du plan d'action	56

2.1. Axe 1 : Préserver et restaurer la biodiversité

2.1.1. Campagne : Bocage, landes et milieux humides

Projet 1 – Restauration et création de mares

Contexte

Les mares sont des habitats essentiels à la vie et à la réalisation du cycle de vie de nombreuses espèces. A l'échelle du paysage, un réseau de mares fonctionnel, c'est-à-dire assez proches les unes des autres et connectées (par des haies, etc.) est nécessaire notamment aux amphibiens. Les mares à Laillé sont assez nombreuses, mais nécessitent souvent une restauration (recreusement, débroussaillage) pour limiter leur disparition progressive.

L'inventaire des mares de la commune a mis en évidence 28 mares à restaurer. Des fiches relatives à la gestion/restauration de certaines mares sont disponibles sur demande.

Objectifs

Améliorer la qualité écologique des mares nécessitant une restauration.

Favoriser l'accueil de la faune et de la flore (amphibiens, oiseaux, insectivores, flore remarquables)

Protéger et restaurer les corridors écologiques

Pérenniser des habitats aquatiques

Espèces cibles

Amphibiens (dont triton crêté, triton marbrés), odonates et autres invertébrés aquatiques, flore, et autres espèces qui profitent des mares pour l'abreuvement

Porteur de projet

Commune de Laillé

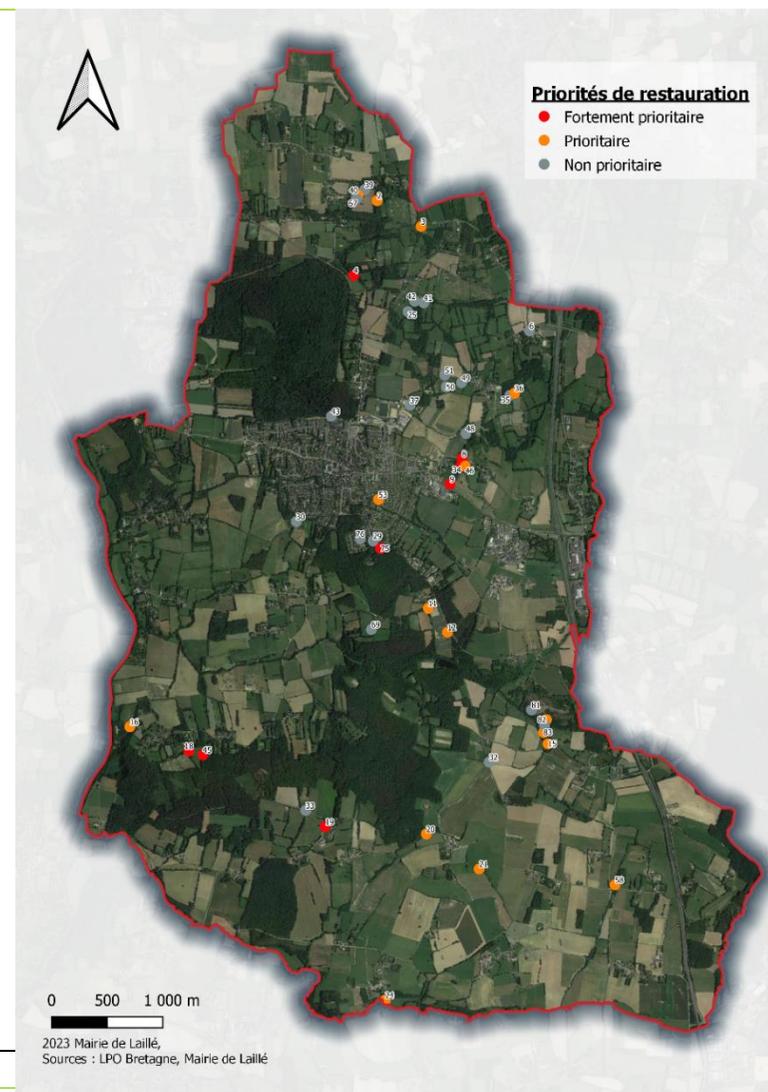
Partenaires

Potentiellement : Eaux et rivières de Bretagne, LPO

Actions

ETUDES

Détermination des priorités :



Pour la restauration

- Mares priorité 1 (publiques) : mares n°19, 36, 58 (présence de *Luronium natans*), 30 (refuge LPO), 16 (la Corbinais)
- Mares priorité 2 (privées) : mares fortement prioritaires en lien avec la présence de grands tritons : 4, 8, 9, 18, 34, 45, 75
- Mares priorité 3 : autres mares nécessitant d’être restaurées : 2, 3, 11, 12, 15, 16, 21, 24, 36, 40, 46, 53, 58, 82, 83

Pour la création :

- site de Mérol, site du Centre Technique Municipal si possible, collège, la Corbinais (parcelle jouxtant le futur parking, emplacement à côté de l’amphithéâtre)

Les travaux pourront concerner plus facilement les mares en propriété publique.

Néanmoins, pour les propriétés privées, une convention pourrait être passée avec les propriétaires intéressés. La première étape est donc une communication auprès des propriétaires concernés.

TRAVAUX

Création/restauration de mares (cf fiches techniques)

Une attention particulière sera à porter à la mare 58 (Plessix mandon). Il s’agit d’un MNIE en raison de la présence de *Luronium natans*.

VALORISATION

Panneaux pédagogiques possibles (devant la mare du refuge LPO ?)

Chantiers participatifs possibles pour le débroussaillage notamment, voir le creusement

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Fiches techniques FT9 création et FT 10 restauration de mares

Co-bénéfices

Projet 2 – Gestion des landes

Contexte

Les milieux landicoles (landes et habitats associés) représentent un fort enjeu écologique et patrimonial en Bretagne. En effet, ces habitats d'intérêt communautaire (protégés à l'échelle européenne) sont en régression à l'échelle régionale (Glemarec *et al.*, 2015 ; Hardegen, 2015 ; Savelli, 2017). Faute d'entretien régulier, la dynamique naturelle (embroussaillage puis boisement) tend à limiter la diversité et la richesse de ces espaces.

La plupart des landes étant des propriétés privées, cette action vise essentiellement un échange avec les propriétaires.

Objectifs

Sensibiliser à la gestion des landes. Avec les propriétaires, restaurer et préserver les landes, Habitats d'Intérêt Communautaire (en particulier : au Nord, lande de la Renouette et Martigné, la Haute Porte (parcelle 169 en lande humide) ; au Sud-Est lieu-dit La Roche). Préserver les espèces inféodées aux landes, souvent rares et protégées.

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

Associations naturalistes, Conseil départemental (Guillaume Duthion – technicien)

Espèces ciblées

Espèces inféodées aux landes dont : *papillons* : le Faune, le Miroir, la Petite Violette ; *Oiseaux* : engoulevent d'Europe, bruant jaune, busard saint martin
Flore : le Glaïeul d'Illyrie, Lycopode en massue

Actions

ETUDES

Vérifier le classement au PLUi : les landes ne doivent pas être classés comme Espaces Boisés Classés, afin de permettre leur entretien ou restauration en supprimant les arbres. Réflexion à engager pour une zone de préemption environnementale.

TRAVAUX

Gestion par fauche ou pâturage ; restauration par étrépage (export du sol superficiel et de la végétation) : selon souhaits du propriétaire/exploitant

VALORISATION

Echange avec les propriétaires/exploitants sur la gestion de ces milieux d'intérêt. En particulier les zones classées en MNIE et celles abritant des espèces d'intérêt : au Nord, lande de la Renouette et Martigné, la Haute porte (petite parcelle en lande humide) ; au Sud-Est lieu-dit La Roche

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
	X	X	X

Autres actions en lien

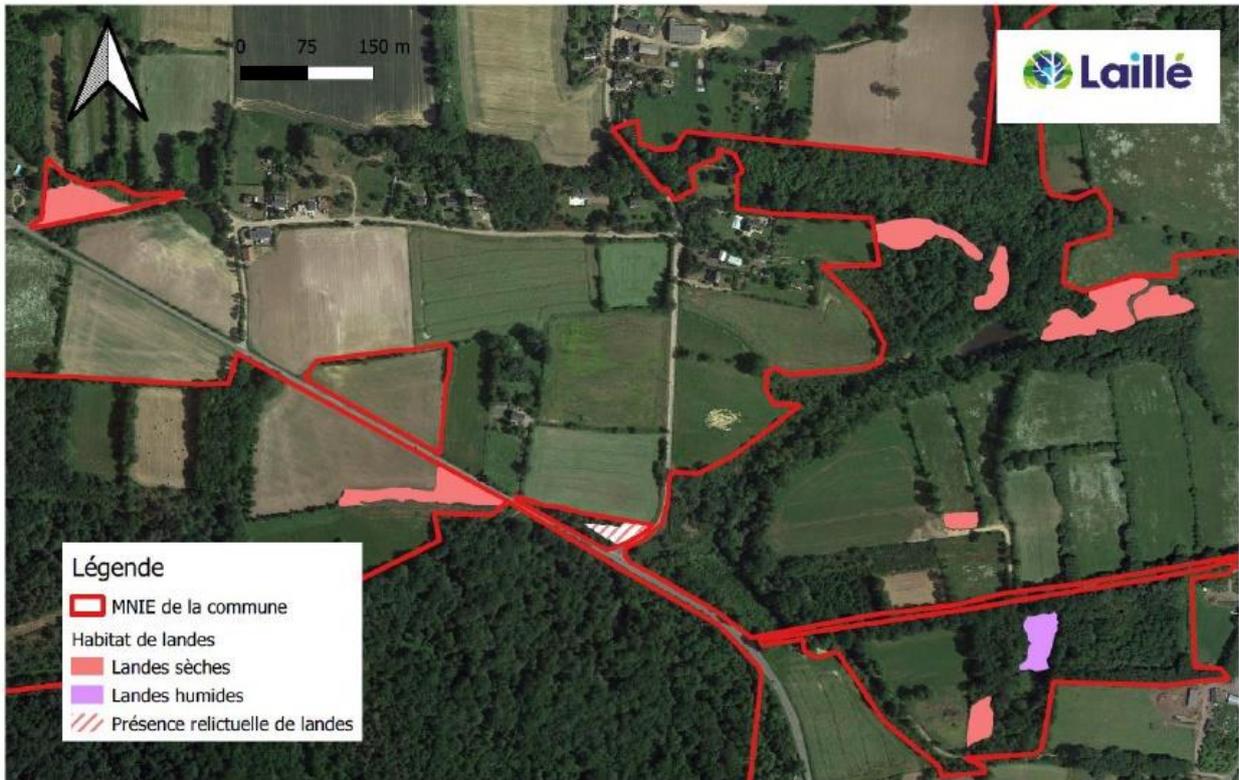
Fiche technique FT16 gestion des landes ; Fiche projet 12 Site de La Roche

Co-bénéfices

Stockage carbone dans les landes

Préservation d'un patrimoine culturel et paysager caractéristique de la Bretagne

CARTES DES ZONES DE LANDES : SECTEUR NORD (LANDES DE MARTIGNE/ HAUTE PORTE) EN HAUT ; SECTEUR SUD (LA ROCHE) EN BAS



Projet 3 – Favoriser la recolonisation par la loutre d'Europe

Contexte

La loutre est une espèce semi-aquatique remarquable dont la présence a été détectée le long de la Vilaine (la Corbinais, la Rouesnais). Cependant, c'est une espèce fragile qui a besoin d'un linéaire de cours d'eau d'environ 20 km pour chaque individu. L'espèce s'est considérablement raréfiée au cours du XXe siècle. Elle fait l'objet d'un Plan national d'actions, et depuis les années 90 une recolonisation des milieux s'est amorcée notamment en Bretagne.

Objectifs

- Favoriser l'accueil de la Loutre, espèce patrimoniale
- Préserver et restaurer les corridors écologiques : les zones favorables à la loutre accueillent également d'autres espèces d'intérêt

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

GMB, Rennes métropole

Espèces cibles

Loutre d'Europe, mais aussi d'autres mammifères semi-aquatiques, faune et flore des milieux humides

Actions

ETUDES

Prise en compte de l'espèce lors de travaux en milieux aquatiques (la Corbinais, le Cleux)

TRAVAUX

VALORISATION

Création d'un « Havre de paix pour la loutre » à la Corbinais (parcelle 173) et prise en compte de l'espèce dans l'aménagement de la zone.

Communication auprès des riverains de cours d'eau sur le sujet (« Havres de paix » possibles aussi pour les particuliers)

Calendrier

2023	2024	2025	2026
	Création d'un « Havre de paix pour la loutre » à la Corbinais	X	X

Autres actions en lien

Fiches techniques : Gestion raisonnée des ripisylves et Favoriser la faune semi-aquatique

Fiche projet : Amélioration des ruptures de continuité écologique

Co-bénéfices

Développement d'une espèce symbolique de la reconquête de la nature

Actions de gestion des milieux aquatiques favorables à d'autres espèces et ayant aussi un impact sur le cycle de l'eau.

Ressources

<https://gmb.bzh/les-havres-de-paix/> et <https://www.sfepm.org/presentation-de-la-loutre-deurope.html>

Projet 4 – Gestion et valorisation des arbres à Grand capricorne

Contexte

Le Grand capricorne est l'un des plus grands longicornes de la faune métropolitaine, il est quasi-strictement inféodé aux vieux chênes (*Quercus ssp.*). C'est une espèce protégée. Les inventaires menés par le GRETIA et l'avis de recherche ont permis de constater que l'espèce est bien présente sur la commune.

Objectifs

Préservation du grand capricorne
Préservation d'autres espèces liées aux vieux arbres

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

GRETIA

Espèces cibles

Grand capricorne, et autres espèces liées aux vieux arbres : pics, chauves-souris, lucane cerf-volant et pique-prune éventuellement...

Actions

ETUDES

TRAVAUX

Maintien de vieux chênes, y compris par taille « en chandelle » lorsque les branches peuvent présenter un danger (ex Bd Pierre et Marie Curie).
Information des services techniques et intégration dans le plan de gestion différenciée.

VALORISATION

Communication sur l'action, sensibilisation des habitants.
L'identification généralisée des arbres concernés n'a pas été retenue pour éviter des comportements inappropriés.

Calendrier

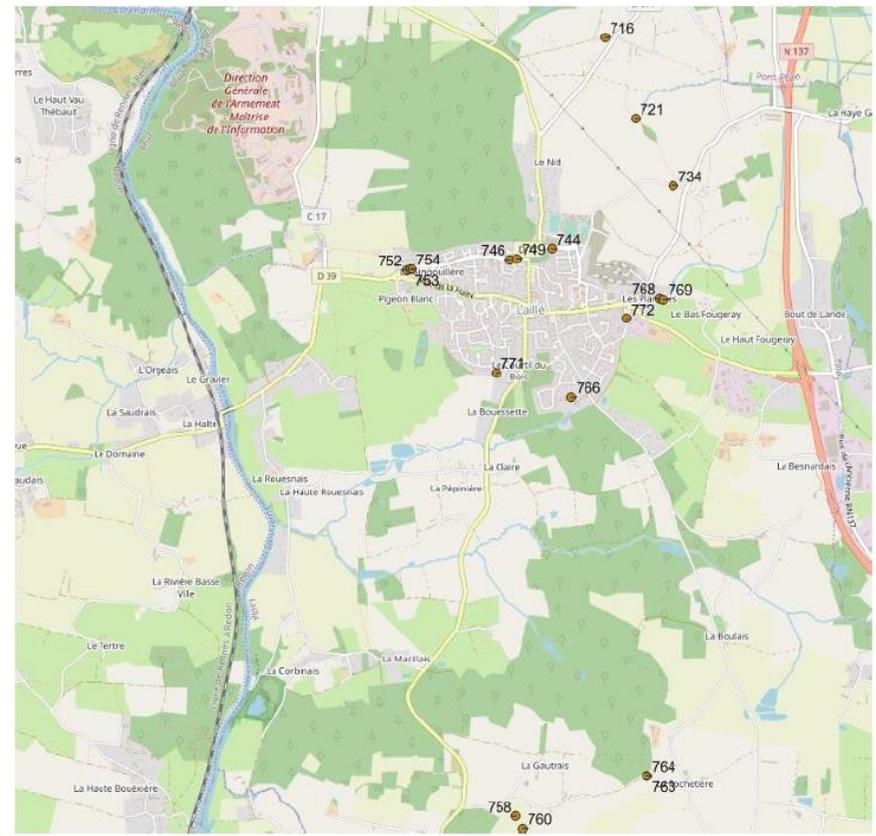
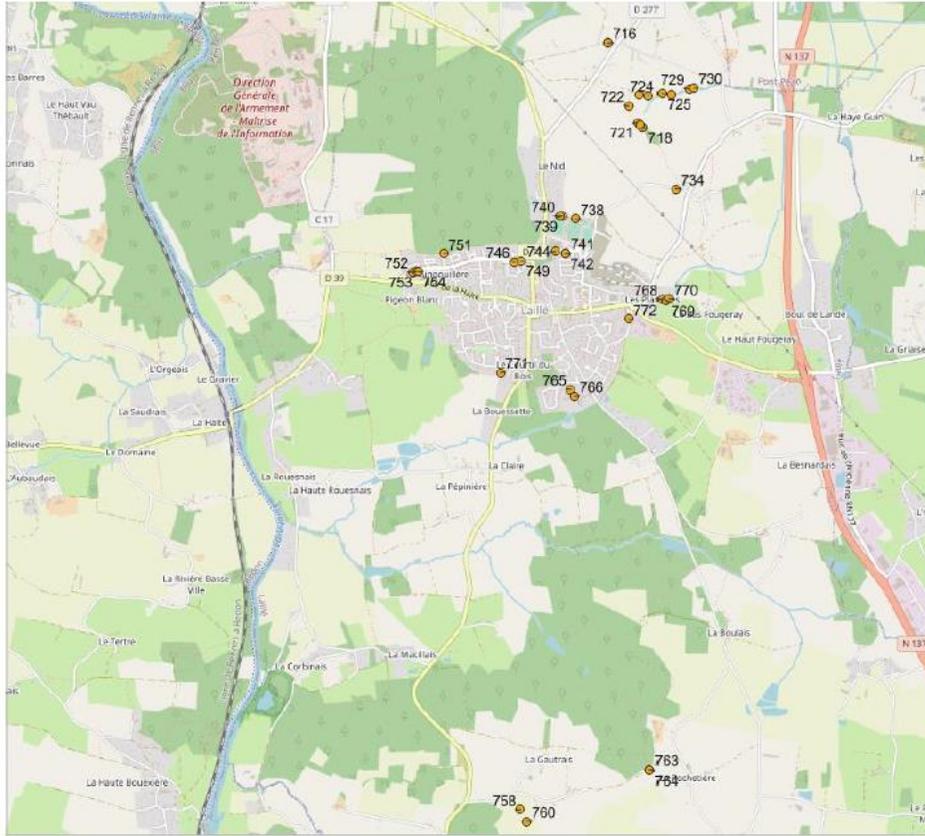
2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Fiche technique FT 6 Gestion durable des haies

Co-bénéfices

Stockage carbone dans les arbres, maintien du bocage
Préservation d'autres espèces liées aux vieux arbres



CARTES DES ARBRES D'INTERET POUR LA FAUNE SAPROXYLIQUE (A GAUCHE) ET ARBRES GITES POUR LE GRAND CAPRICORNE (A DROITE). LE RAPPORT DU GREZIA PRESENTE UNE FICHE DESCRIPTIVE DE CES ARBRES.

2.1.2. Nature en ville

Projet 5 – Prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements et les documents d'urbanisme

Contexte

La préservation et la restauration de la biodiversité ne concerne pas que les zones naturelles. Le bourg et les hameaux abritent aussi une biodiversité ordinaire ou même remarquable, qui peut être protégée (hérisson, hirondelles, chiroptères).

Objectifs

Renforcer l'intégration de la biodiversité dans les projets communaux d'aménagement et d'urbanisme

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

Rennes métropole

Espèces cibles

Toutes pour le PLUi

En particulier les espèces liées au bâti (chiroptères, hirondelles, rouge-queue) et aux jardins (hérissons, oiseaux...) pour les aménagements

Actions

ETUDES

PLUi :

- Meilleure protection des haies : la prise en compte de l'inventaire des haies réalisé par Eaux et Vilaine en 2022 dans le cadre de l'ABC devrait conduire à une augmentation du nombre de haies classées au PLUi.
- Meilleure protection des zones humides : une actualisation de l'inventaire des zones humides est prévue par Rennes métropole pour 2024-2025. La commune de Laillé participera activement à cette démarche, afin de mieux identifier et protéger les zones humides présentes sur le territoire.
- Classement des landes : elles ne doivent pas être classés comme Espaces Boisés Classés, afin de permettre leur entretien ou restauration en supprimant les arbres.
- Réduction des surfaces urbanisables : dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif national "Zéro Artificialisation Nette", la réduction des surfaces urbanisables au PLUi est recherchée. Un corridor biologique est identifié au Sud-Est du bourg. Les parcelles 2AU situées sur ce corridor seront donc à préserver de l'urbanisation en priorité par rapport à d'autres parcelles de moindre intérêt pour la biodiversité. Outre leur localisation, ces parcelles présentent un intérêt pour la biodiversité car elles contiennent quelques haies et une mare.

Aménagements :

- Prise en compte des enjeux biodiversité dès la conception des projets. Pour les projets existants, sont à noter :
 - ✓ Préservation des hirondelles et martinets dans le bourg
 - ✓ Identification et préservation des zones humides et haies pour l'extension de la ZAC des 3 prés
 - ✓ Identification et préservation/restauration des zones humides pour l'aménagement des abords de la Corbinais ...
- Accueil de la biodiversité dans les bâtiments existants ou en projet. Cela passe principalement par la préservation des nids existants, ou l'implantation de nichoirs artificiels (hirondelles et martinets, moineaux, chiroptères, éventuellement chouette effraie). Choix d'espèces locales prioritairement pour les espaces verts à créer. Autant que possible, choix de la marque "[Végétal local](#)" qui par l'utilisation de végétaux collectés en milieu naturel, permet aussi la conservation de la diversité génétique. Quand c'est adapté, profiter de la réalisation de travaux pour créer de nouvelles mares.

TRAVAUX : sans objet

COMMUNICATION /VALORISATION

Communication possible sur la démarche, dans le Laillus et lors des communications liées aux projets concernés (réunions publiques ou autres)

Calendrier

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Fiches techniques FT 1 Favoriser le Biodiversité dans les bâtiments, FT4 Accueillir la biodiversité dans les jardins et créer des micro-habitats

Co-bénéfices

Cadre de vie

Projet 6 – La végétalisation du bourg

Contexte

La végétalisation est la première étape pour permettre le développement de la biodiversité. La présence de végétaux attire les insectes pollinisateurs, offre des refuges aux papillons et oiseaux...

Objectifs

Renforcer la présence de la nature en ville

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

Rennes métropole

Espèces cibles

Flore et petite faune

Actions

ETUDES

Choix de préférentiel de végétaux locaux, si possible de marque « végétal local » (garantissant une récolte en milieu naturel et non d'hybrides horticoles)

TRAVAUX

Renforcement des plantations pieds de murs ; Végétalisation des cours d'écoles et du parvis du point 21
Plantations de fruitiers et petits fruits dans les espaces verts ; Aménagement autour du stade (plantation de haie)
Plantation d'une micro-forêt imp. soleil levant

COMMUNICATION /VALORISATION

Communication possible sur la démarche, dans le Laillus et lors des communications liées aux projets concernés
Promotion de « végétalisons nos murs » auprès des particuliers (après convention, mise à disposition du domaine public et découpe du trottoir pour végétalisation)

Calendrier

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Fiches techniques FT 1 Favoriser le Biodiversité dans les bâtiments, FT4 Accueillir la biodiversité dans les jardins et créer des micro-habitats

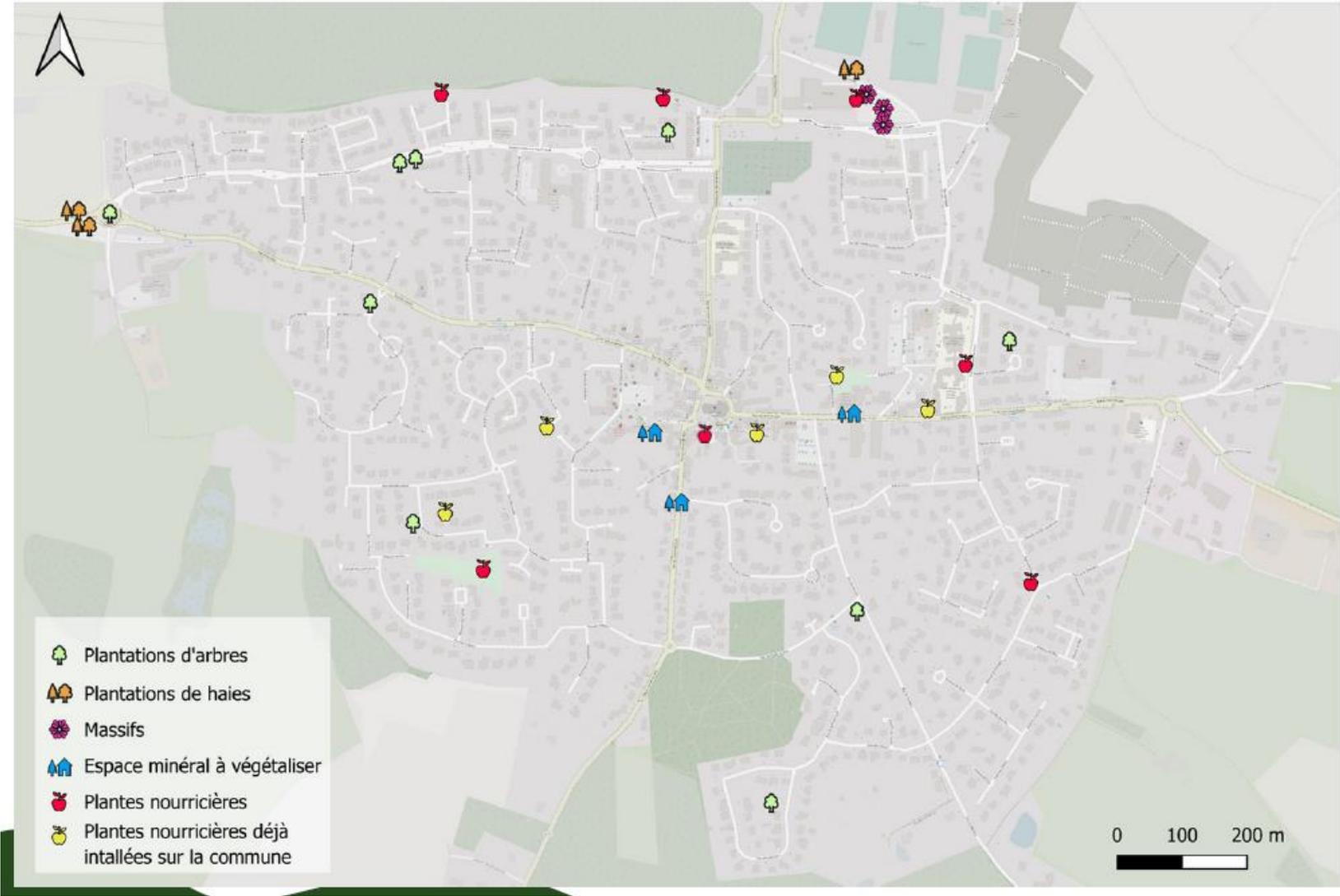
Co-bénéfices

Amélioration du cadre de vie,
Adaptation au changement climatique (lutte contre l'effet îlot de chaleur)

Ressources

<https://www.mce-info.org/medias/vegetalisons-nos-murs/> et [Végétal local](#)

CARTE : PROPOSITIONS POUR LA VEGETALISATION DU BOURG DANS LE CADRE DE LA GESTION DIFFERENCIEE (STAGE 2023)



Projet 7 – La gestion différenciée du bourg

Contexte

La gestion différenciée permet une gestion différente des espaces selon les usages qui leurs sont attribués (plus ou moins intensive). Elle est mise en place depuis plusieurs années à Lailé. La commune est en gestion 0 pesticides depuis 2011. De plus elle est collectivité démonstratrice pour le réseau Dephy depuis 2023.

Objectifs

- Favoriser l'accueil de la faune et de la flore (amphibiens, oiseaux, insectivores, flore remarquables) dans le bourg
- Préserver et restaurer les corridors écologiques

Porteur de projet	Partenaires
-------------------	-------------

Commune de Lailé	Réseau Dephy
------------------	--------------

Espèces ciblées

Espèces des espaces verts : oiseaux, hérissons, invertébrés (pollinisateurs)...

Actions

ETUDES

Plan de gestion différenciée formalisé en 2023

TRAVAUX

Gestion différenciée appliquée au quotidien par les services espaces verts

VALORISATION

Communication existante, à renforcer, par panneaux sur les espaces verts, flyer sur la gestion différenciée.

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

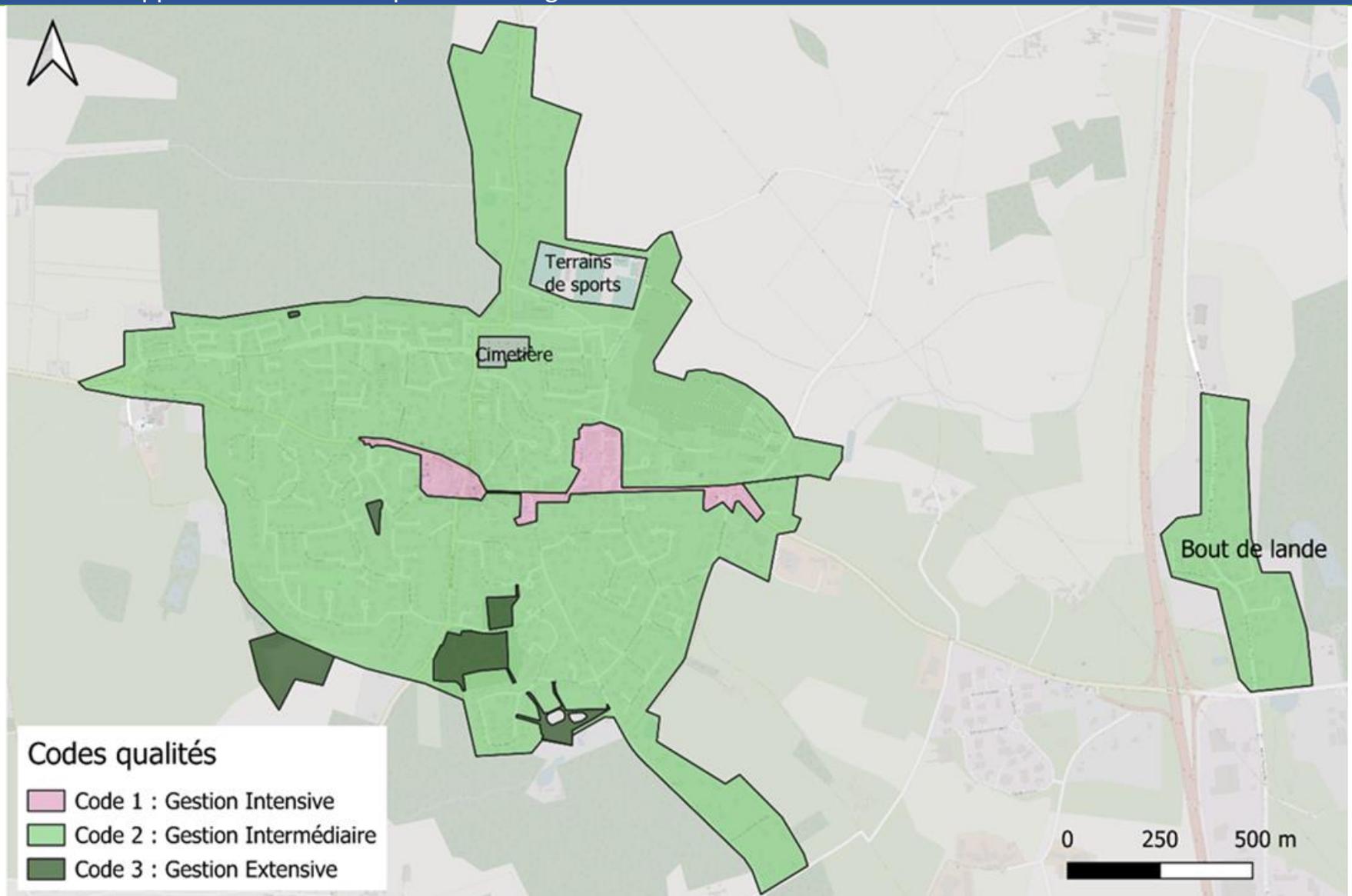
Autres actions en lien

FT4 Accueillir la biodiversité dans les jardins et créer des micro-habitats

Co-bénéfices

Optimisation des coûts d'entretien des espaces verts
Amélioration du cadre de vie

Cartographie : zones d'application des codes qualités de la gestion différenciée



Projet 8 - Plantation d'une micro forêt (impasse du soleil levant)

Contexte

Une micro-forêt est une plantation dense (3 arbres par m2) sur une surface réduite (300 à 1000m2), et avec un fort travail du sol, permettant d'atteindre rapidement (environ 20 ans) une composition proche d'une forêt mature.

Ce projet de plantation d'une micro-forêt est porté par un enseignant de l'école Léonard de Vinci. Il est complémentaires d'autres projets (végétalisation, aire terrestre éducative).

Objectifs

Création d'une micro-forêt, lieu d'expression de la biodiversité en milieu urbain
Valorisation pédagogique (projet porté par l'école Léonard de Vinci)

Porteur de projet

Commune de Laillé
Ecole Léonard de Vinci

Partenaires

Minibigforest
Et/ou Cœur et canopé

Espèces ciblées

Végétaux locaux pour la plantation ; oiseaux, insectes...petite faune du bourg

Actions

ETUDES

Conception du projet, concertation avec les riverains

TRAVAUX

Travail du sol, plantation, paillage, suivi des plantations les 3 premières années

VALORISATION

Valorisation pédagogique au sein de l'école, panneau pédagogique sur site

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
Premiers échanges	Plantation	Entretien	

Autres actions en lien

Fiche technique FT 13Gestion durable des forêts
Fiche projet 6 Végétalisation du bourg, et 26 Aire Terrestre Educative

Co-bénéfices

Stockage carbone, ilot de fraîcheur, cadre de vie



Projet 9 – Gestion des bords de routes

Contexte

Les bords de route sont gérés par Rennes métropole et par la commune selon l'emplacement. La fauche tardive des accotements se généralise. Ces espaces sont importants pour la biodiversité car ils permettent un maillage de connexions écologiques pour la petite faune. Ils permettent aussi à la végétation de s'exprimer (orchidées notamment).

Objectifs

Développer la diversité végétale et les insectes en bords de route

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

Rennes métropole

Espèces ciblées

Flore et insectes principalement ; mais les bords de route peuvent aussi jouer le rôle de corridors écologiques pour d'autres espèces.

Actions

ETUDES

Réflexion pour une meilleure préservation de la biodiversité : Envisager une fauche avec exportation ?

Suivi des impacts des changements de pratiques

TRAVAUX

Non-fauche des hauts de talus pour permettre l'implantation naturelle de haies

Attention aux zones colonisées par les plantes invasives

VALORISATION

Communication sur la démarche (Laillus, site web...)

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
Non-fauche des hauts de talus	x	x	x

Autres actions en lien

Fiche projet 28 Gestion durable du bocage ; fiches techniques FT 6 Gestion durable des haies ; FT 7 Bande enherbée

Co-bénéfices

Gain de temps en entretien des routes

Projet 10 – Amélioration des ruptures des continuités écologiques

Contexte

Les animaux ont besoin de domaines vitaux variables selon les espèces pour accomplir leur cycle de vie (se nourrir, se reproduire). Pour les mammifères en particulier, les besoins de déplacements peuvent être conséquents. Les obstacles à la continuité écologique sont donc des éléments importants. Dans certains cas, des aménagements peuvent permettre d'en limiter les effets.

Objectifs

Limiter les ruptures de continuité écologique

Porteur de projet

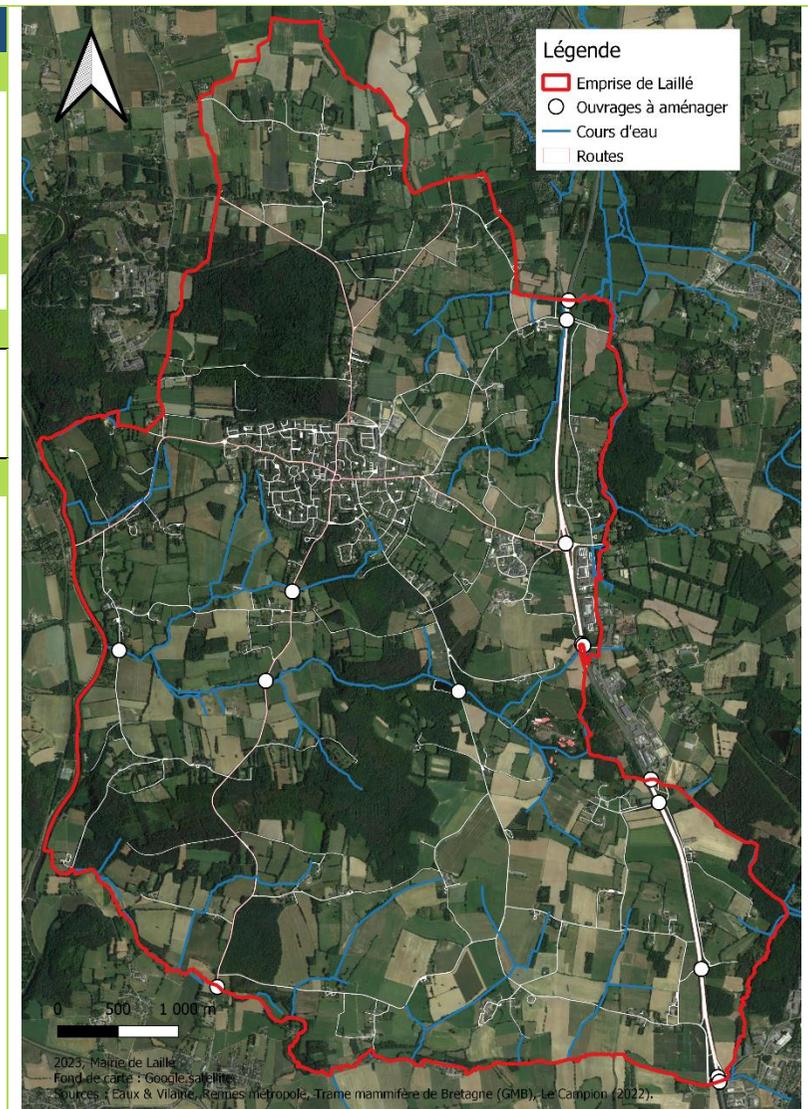
Commune de Laillé

Partenaires

GMB
DIRO (SEM/PPE)
Département (Routes/ouvrages d'art)

Espèces ciblées

Essentiellement mammifères, dont semi-aquatiques



Actions

ETUDES

L'aménagement des ouvrages d'art franchissant la RN137 et les ouvrages de la D77 améliorerait leur transparence écologique. Les ouvrages d'art de la RN137 pourraient faire l'objet d'aménagements en suivant les recommandations du guide GMB « [Améliorer les continuités écologiques pour les mammifères à partir des ouvrages d'art existant](#) ».

Le déplacement de certaines espèces semi-aquatiques (Loutre et Putois d'Europe), est impacté par certains points de conflits sur le ruisseau du Rachat, le ruisseau du Désert et le ruisseau de l'Hodeillé.

Les ouvrages suivants sont prioritaires à l'aménagement :

- RD77 du ruisseau du Rachat
- RD77 du ruisseau du Désert
- Le passage inférieur de la RD41 à hauteur de Bout de Lande
- Le passage supérieure RD39 à hauteur de Caliorne
- Le passage inférieur communal de Montheleu
- Le passage inférieur communal de la Besnardais
- Le passage inférieur communal de Mandon
- RN137 – Crevin * Ruisseau de l'Hodeillé
- RN137 – Chanteloup – Ruisseau du désert

RN137 – Orgères – Ruisseau des bignons

TRAVAUX

Aménagements des obstacles, là où c'est possible (travaux d'ampleur limitée, ou bien à l'occasion de travaux routiers engagés pour une autre raison)

VALORISATION

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
	Contacts avec les partenaires, étude d'opportunité	Réalisation	

Autres actions en lien

Co-bénéfices

2.1.3. Sites d'intérêt particulier

Projet 11–Ruisseau du désert et site du Cleux

Contexte

Le diagnostic des cours d'eau de Laillé montre que 56% des linéaires de cours d'eau de la commune ont un lit mineur dégradé (recalibré, rectifié, etc). C'est significatif du mauvais état des cours d'eau, ce qui impacte sur la biodiversité. Le choix est fait de prioriser le ruisseau du Désert car il fait le lien entre le bourg et la Vilaine ; et comprend le site du Cleux (propriété publique), intéressant pour une restauration du cours d'eau et de ses abords.

Le site du Cleux bénéficie d'un emplacement stratégique : proche du bourg, à proximité du cours d'eau du Rachat, et sur une zone de corridor écologique pour les mammifères notamment (corridor identifié comme à renforcer dans les documents d'urbanisme et continuité écologique importante pour la Trame Mammifères du GMB). Propriété communale en cours de transfert vers Rennes métropole (gestionnaire de la station d'épuration), c'est donc un site en propriété publique.

Objectifs

- Amélioration de la qualité morphologique des cours d'eau
- Préserver les continuités écologiques
- Restaurer la biodiversité (faune, flore) des zones humides

Porteur de projet

Commune de Laillé, Pays de Rennes, Eaux et Vilaine, Rennes métropole

Partenaires

Association Clim'actions

Espèces cibles

Mammifères semi-aquatiques, notamment la loutre ; poissons, invertébrés, flore pour la restauration du cours d'eau
Toutes espèces forestières pour la plantation

Actions

ETUDES

Diagnostic écologique préalable pour la restauration du cours d'eau et des zones humides

TRAVAUX

Avec Eaux et Vilaine :

Restauration du cours d'eau (reméandrage, remise dans son lit d'origine) – cette action pourra concerner l'ensemble du sous-bassin versant, depuis la tête de bassin versant au Sud du bourg jusqu'à la confluence avec la vilaine.

Restauration de zones humides avec suppression des 2 plus petits bassins sur le site du Cleux

Avec Clim'action / Pays de Rennes

Plantation d'une mini-forêt de 5400m2 avec des essences locales et adaptées au changement climatique sur le site du Cleux

VALORISATION

Chantier participatif pour la plantation, avec les scolaires, les habitants, les entreprises

Valorisation possible comme lieu de promenade, avec panneaux pédagogiques

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
Montage du projet Travail du sol	Plantation Diagnostic écologique	Travaux cours d'eau et zone humide	

Autres actions en lien

Fiche technique FT 14 Gérer les ripisylves ; Fiche projet 23 – Gestion du refuge LPO

Lien avec la désimperméabilisation de surfaces dans le bourg (espaces publics du centre-bourg ; cours d'écoles)

Co-bénéfices

Stockage carbone, rôle épurateur pour la qualité de l'eau, limitation des inondations et soutien d'étiage, rôle paysager

Diagnostic des cours d'eau Laillé : Cartographie de l'état d'altération du cours d'eau (secteur du cleux)



Projet 12 – Site de La Roche

Objectifs

- Gérer et valoriser un réservoir de biodiversité (MNIE d'intérêt majeur)
- Préserver et restaurer les landes et espèces liées

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

Conseil départemental (partenaire technique et financier)
VéloClub de Laillé (gestionnaire actuel) ; groupe Pigeon (propriétaire actuel)

Contexte

Le MNIE de la Carrière de la roche et Prairie de la Rouillasserie est le site le plus riche d'enjeux pour la biodiversité à l'échelle de la commune. Il abrite des landes et fourrés, ainsi qu'une mosaïque de milieux (pelouses, mares, boisements, zone humide) qui ajoutent à son intérêt. Sa préservation est un axe important dans ce plan d'action.

Actions

ETUDES

Dossier de classement en Espace Naturel Sensible (ENS) : sollicitation du département pour un appui technique sur la gestion des landes et la création d'une zone de préemption ENS. Celle-ci pourrait conduire à la création d'un ENS (propriété départementale) ou espace labellisé ENS (propriété communale). En cohérence avec les enjeux écologiques, cet ENS pourrait dépasser la carrière de La Roche pour englober les boisements alentours (MNIE), y compris du côté d'Orgères.

Elaboration d'un plan de gestion

Suivi des populations du Faune, inventaire hyménoptères, prospections pour confirmer la présence d'alyte accoucheur

TRAVAUX

Restauration des landes

Gestion des habitats selon plan de gestion à établir

VALORISATION

Accueil du public

Autres actions en lien

Fiches techniques FT10 : restauration d'une mare ; FT13 : Gestion durable des forêts ; FT16 : Gestion des landes

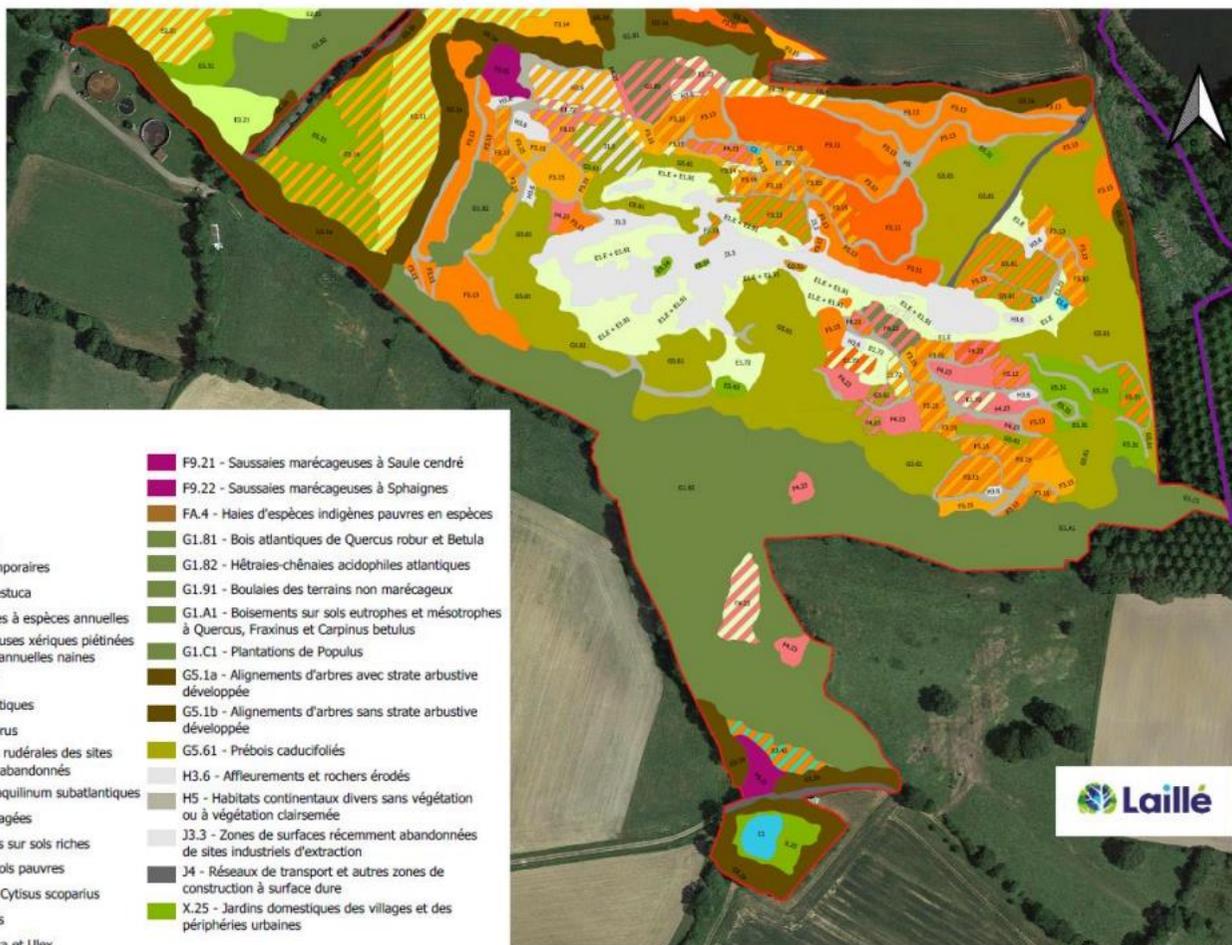
Calendrier

2023	2024	2025	2026
Sollicitation du département	Demande d'une zone de préemption ENS Classement ou labellisation ENS		Travaux selon plan de gestion à établir

Co-bénéfices

Accueil du public et sensibilisation, rôle paysager

CARTE : HABITATS NATURELS SUR LA CARRIERE DE LA ROCHE SELON LA CLASSIFICATION EUROPEENNE EUNIS



Légende

MNIE Carrière de la Roche

Habitat en mosaïque

Habitat EUNIS

C1 - Eaux dormantes de surface

C1.6 - Lacs, étangs et mares temporaires

E1.72 - Pelouses à Agrostis et Festuca

E1.E - Pelouses xériques piétinées à espèces annuelles

E1.E + E1.91 - Associations pelouses xériques piétinées et pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines

E2.11 - Pâturages ininterrompus

E2.21 - Prairies de fauches atlantiques

E3.42 - Prairies à Juncus acutiflorus

E5.14 - Communautés d'espèces rudérales des sites industriels extractifs récemment abandonnés

E5.31 - Formations à Pteridium aquilinum subatlantiques

E5.43 - Lisières forestières ombragées

F3.11 - Fourrés médio-européens sur sols riches

F3.13 - Fourrés atlantiques sur sols pauvres

F3.14 - Formations tempérées à Cytisus scoparius

F3.15 - Fourrés à Ulex europæus

F4.23 - Landes atlantiques à Erica et Ulex

F9.21 - Saussaies marécageuses à Saule cendré

F9.22 - Saussaies marécageuses à Sphaignes

FA.4 - Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces

G1.81 - Bois atlantiques de Quercus robur et Betula

G1.82 - Hétraies-chênaies acidophiles atlantiques

G1.91 - Boulaies des terrains non marécageux

G1.A1 - Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à Quercus, Fraxinus et Carpinus betulus

G1.C1 - Plantations de Populus

G5.1a - Alignements d'arbres avec strate arbustive développée

G5.1b - Alignements d'arbres sans strate arbustive développée

G5.61 - Prêbois caducifoliés

H3.6 - Affleurements et rochers érodés

H5 - Habitats continentaux divers sans végétation ou à végétation clairsemée

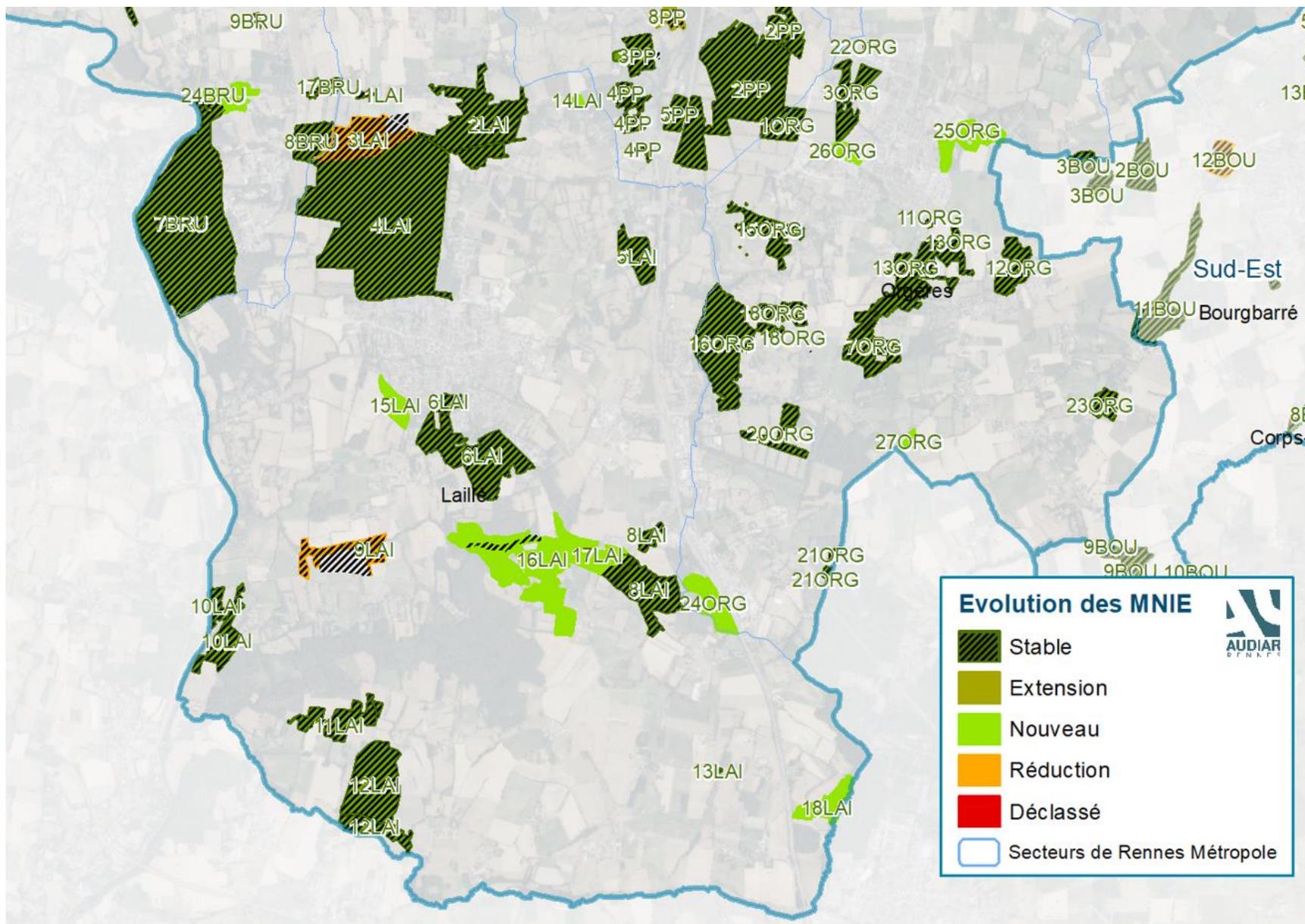
J3.3 - Zones de surfaces récemment abandonnées de sites industriels d'extraction

J4 - Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure

X.25 - Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines



Fond cartographique : Google Satellite 2022



CARTE :
POSITION
DE LA
CARRIERE
DE LA
ROCHE
(8LAI)
PARMI LES
MNIE DU
SUD DE
RENNES

Projet 13– Site de la Corbinais : préservation et valorisation de la biodiversité, havre de paix pour la loutre

Contexte

Le site de la Corbinais est une ancienne carrière, en eau, ainsi que des prairies, boisements, landes et falaises alentours. Il a fait l’objet d’aménagements touristiques en 2021, dans le cadre du projet « vallée de la Vilaine » porté par Rennes métropole. Le site appartient pour partie à la Métropole et pour partie à la commune.

Objectifs

- Gérer et valoriser un réservoir de biodiversité (MNIE)
- Concilier les activités de loisirs avec la préservation de la biodiversité

Porteur de projet	Partenaires
Commune de Laillé, Rennes métropole	

Commune de Laillé, Rennes métropole	
-------------------------------------	--

Espèces cibles

Loutre et mammifères semi-aquatiques, amphibiens...
 Flore : Isopyre faux pygamon

Actions

ETUDES

Conception des aménagements du site (« vallée de la Vilaine » phase 2)	
--	--

TRAVAUX

Aménagements du « lagon » préservant des espaces de tranquillité pour la faune et la zone humide à l’Est du site.	
---	--

Restauration des mares présentes, création de nouvelles mares	
---	--

Plantation de haie (parcelles ZY 172 et 173)	
--	--

VALORISATION

Accueil du public, panneaux pédagogiques	
--	--

Labellisation « havre de paix pour la loutre »	
--	--

Point d’attention

Préservation de la station d’Isopyre faux pygamon, présence également de rorippe de pyrénées, à conforter.

Calendrier

2023	2024	2025	2026
ETUDES/Conception	Travaux d’aménagements		

Co-bénéfices

Accueil du public et sensibilisation, rôle paysager



EMPLACEMENT DU SITE DE LA CORBINAIS ET PHOTO DU « LAGON BLEU »

Projet 14 – Site de Mérol : restauration de cours d’eau et mares, agro-écologie

Contexte

Le site de Mérol est constitué d’un manoir et de plusieurs bâtiments patrimoniaux à vocation agricole ; ainsi que des 33 ha de terres environnantes. Les parcelles sont traversées par un cours d’eau, affluent de la Seiche. Les bâtiments et terrains agricoles appartiennent à Rennes métropole, qui porte un projet d’installation d’exploitants agricoles associé à la valorisation du site.

Objectifs

- Concilier les activités agricoles avec la préservation de la biodiversité
- Restauration du cours d’eau et de la zone humide associée
- Restauration des continuités écologiques (cours d’eau, bocage)

Porteur de projet	Partenaires
-------------------	-------------

Commune de Laillé, Rennes métropole	Eaux et Vilaine Porteurs de projets agricoles en installation
-------------------------------------	--

Espèces cibles

Espèces liées au milieu bocager et aux zones humides
Chouette effraie, hirondelles, amphibiens

Actions

ETUDES

Diagnostic écologique du site	
-------------------------------	--

TRAVAUX – fiches techniques en lien

Restauration du cours d’eau (effectué en 2021). Régénération naturelle de la ripisylve	
--	--

FT Création d’un réseau de mares (à proximité du cours d’eau)	
---	--

FT Plantation de haie	
-----------------------	--

FT Biodiversité dans les bâtiments : restauration des bâtiments en prenant en compte l’accueil de la biodiversité (chouette effraie, hirondelles)	
---	--

VALORISATION

Accueil du public, panneaux pédagogiques possibles selon projet (proximité du sentier GR)	
---	--

Calendrier

2023	2024	2025	2026
------	------	------	------

ETUDES/Conception		Travaux (haies, mares, bâtiments)	
-------------------	--	-----------------------------------	--

Co-bénéfices

Accueil du public et sensibilisation, préservation du patrimoine bâti, régulation des inondations et soutien d’été, limitation du lessivage

2.2. Axe 2 : Améliorer les connaissances

Projet 15 – Actualisation des inventaires

Contexte

L'ABC permet de dresser l'état des lieux de la biodiversité de la commune à un moment donné (2022-2023). Néanmoins, il ne peut être complètement exhaustif (tous les milieux n'ont pas été prospectés, pas en toute saison...).

De plus la répartition des espèces évolue en permanence, sous l'influence de mécanismes naturels ou non (cycles d'évolution des populations, changements climatique, évolution de l'occupation des sols...). Les inventaires sont donc à réactualiser régulièrement.

Objectifs

Développer la connaissance pour certains taxons

Actualiser les données recueillies lors de l'ABC

Evaluer l'efficacité des actions menées en évaluant leur impact sur le nombre/l'abondance des espèces présentes

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

Structures naturalistes : LPO, Bretagne vivante, GRETIA, GMB, CBNB
OFB et GIP Bretagne Environnement pour la gestion des données
Lailléen.ne.s

Actions

ETUDES

- **Flore** : poursuivre la recherche des espèces remarquables, en particulier le Glaïeul d'Illyrie et l'Hottonie des marais
- **Amphibiens** : poursuivre l'inventaire, en particulier pour les mares forestières qui n'ont pas été inventoriées dans le cadre de l'ABC. L'alyte accoucheur (détectable au chant en soirée de printemps) est aussi à rechercher (une seule donnée en 2018 à la carrière de La Roche).
- **Reptiles** : Utiliser les plaques de thermorégulation pour poursuivre et actualiser les inventaires. Le site de La Roche pourrait faire l'objet d'un complément d'inventaire (plaques inutiles sur ce site où les affleurements rocheux sont nombreux).
- **Chiroptères** : Poursuivre la recherche et l'identification des colonies de mises-bas ou des sites d'hiver sur la commune. Toutes les informations transmises sur les colonies d'été n'ont pas pu être vérifiées par un expert.
- **Oiseaux** : Le niveau de connaissance de ce taxon est plutôt bon. Néanmoins, on peut prévoir de :
 - Actualiser régulièrement l'inventaire des hirondelles et martinets (cf. fiche dédiée) et celui des engoulevents. Une fréquence de 2 ans peut être envisagée.
 - Rechercher la pie-grièche écorcheur
 - Inventorier les oiseaux d'eau hivernants (enjeu limité à Laillé mais néanmoins absents des inventaires menés dans l'ABC)
- **Mammifères** :
 - Poursuite des inventaires avec le piège-photo. Dans un premier temps il pourrait être utilisé au niveau de l'Aire Terrestre Educative et du site du Cleux

- Selon les possibilités (avec les propriétaires concernés), recherche des mammifères semi-aquatiques qui n'ont pas été détectés lors de l'ABC (campagnol amphibie, crossope aquatique notamment).

- **Invertébrés :**

- Inventaire des hyménoptères à développer (avec le GRETIA)
- Par des bénévoles et citoyens :
 - Recherche des espèces remarquables de papillons (Miroir, Petite Violette, Melitée des centaurée)
 - Suivi de population pour les 2 stations de présence du Faune
 - Poursuivre l'inventaire du grand capricorne (actualisation de la carte des arbres concernés)

Recherche du pique-prune

VALORISATION

Possibilité d'inventaires participatifs (engouevent, flore...)

Valorisation des résultats via les moyens de communication communaux (article Laillus, site Web...)

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
Invertébrés	Chiroptères	Engouevent	
Oiseaux	Flore	Hirondelles et martinets	
Amphibiens		Hyménoptères	

Autres taxons selon opportunité (bénévoles, associations) -----

Autres actions en lien

Fiche projet 30 Hirondelles et martinets et 31 Soutien aux initiatives citoyennes

Co-bénéfices

« on protège bien ce que l'on connaît bien » -> meilleure préservation des espèces

Contribution à la connaissance naturaliste régionale et nationale

Projet 16 – Cartographie des prairies naturelles

Contexte

Pendant la durée de l'ABC, les prairies ont été assez peu prospectées car il s'agit de propriétés privées. Il n'était pas possible d'organiser une prospection systématique en contactant l'ensemble des propriétaires.

Néanmoins, le GRETIA a prospecté certaines prairies permanentes ouvertes, et noté une belle diversité. Il serait donc intéressant de mieux connaître les prairies naturelles présentes sur la commune.

Objectifs

Connaitre la répartition des prairies permanentes à Laillé.

Caractériser les prairies et leur intérêt (botanique et comme habitats pour la faune)

Porteur de projet	Partenaires
-------------------	-------------

Commune de Laillé	Structures naturalistes : GRETIA, CBNB
-------------------	--

Espèces ciblées

Flore, insectes pollinisateurs, mais aussi mammifères (dont semi-aquatiques pour les prairies humides), oiseaux

Actions

ETUDES

Dans un premier temps, analyse des données existantes : croiser la cartographie des Grands Types des Végétation avec le recensement agricole (RPG) pour établir une carte des prairies permanentes à Laillé.

Dans un second temps, phase de terrain afin de confirmer les données et caractériser les prairies. Un échange avec les propriétaires/exploitants sur les modes de gestion serait intéressant, dans l'objectif de maintenir les prairies existantes.

A défaut d'un inventaire plus exhaustif, les propriétaires/exploitants de prairies situées en MNIE pourraient être contactés.

TRAVAUX

VALORISATION

Pour les agriculteurs, mobilisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
	X	X	

Autres actions en lien et co-bénéfices

Fiche projet 24 Accompagnement des agriculteurs et propriétaires fonciers ; fiche technique FT 11 Gestion des prairies naturelles

Co-bénéfices: Stockage de carbone- (elles peuvent stocker 70 t c/ha sur l'horizon 0-30 cm, alors que les terres arables ne comptent que 43 t c/ha – Armelle Gac *et al.* 2010)

Projet 17 – Cartographie des vergers

Contexte

Pendant la durée de l'ABC, les vergers n'ont pas été ciblés. Pour autant, ils peuvent constituer des milieux intéressants pour la biodiversité, notamment pour les oiseaux nicheurs. Ils préservent aussi une forme de diversité cultivée (fruitiers de variétés anciennes)

Objectifs

Connaitre la répartition des vergers à Laillé.

Caractériser les vergers (anciens, récents, variétés, surface, entretien)

Evaluer l'intérêt et la faisabilité d'une action pour favoriser le maintien et l'entretien des vergers anciens

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

Collectif Habitants en action, Conseil des sages

Pole fruitier de Bretagne : <https://polefruitierbretagne.fr/> et <https://communesacroquer.fr/>

Espèces ciblées

Flore, oiseaux (chouette chevêche d'Athéna)

Actions

ETUDES

Dans un premier temps, analyse des données existantes : croiser la cartographie des Grands Types des Végétation avec le recensement agricole (RPG) pour établir une carte des vergers à Laillé. Dans un second temps, phase de terrain afin de confirmer les données et caractériser les vergers. Un échange avec les propriétaires/exploitants sur les modes de gestion serait intéressant, dans l'objectif de maintenir les vergers existants. A défaut d'un inventaire plus exhaustif, les propriétaires/exploitants de vergers situés en MNIE pourraient être contactés. Néanmoins les vergers sont assez peu nombreux, un inventaire quasi-exhaustif paraît possible

TRAVAUX

Envisager des chantiers citoyens pour la plantation de vergers, ou l'entretien de vergers existants ?

VALORISATION

Pour les agriculteurs, mobilisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
	X	X	

Autres actions en lien

Fiche projet 24 Accompagnement des agriculteurs et propriétaires fonciers ; et 31 Soutien aux initiatives citoyennes

Co-bénéfices

Maintien de la biodiversité cultivée (fruitiers anciens)

Rôle culturel et productif (jus de pomme, cidre)

Stockage de carbone par les arbres

Projet 18 – Actualisation de l’inventaire de mares

Contexte

Un inventaire des mares réalisé dans le cadre de l’Abc a permis d’identifier 84 mares. Néanmoins, il se base sur la connaissance du terrain (notamment de Georges Collin, Jean-Paul Vuichard et Adélaïde Vialla) : les mares sont difficilement détectables par photo aérienne, en particulier dans les espaces boisés. Cet inventaire a donc vocation à être complété et actualisé.

Objectifs

Maintenir un bon niveau de connaissance des mares à Laillé
Identifier les mares nécessitant des travaux de restauration
Inventorier les mares créées ou restaurées

Porteur de projet	Partenaires
-------------------	-------------

Commune de Laillé	
-------------------	--

Espèces ciblées

Tous les amphibiens, odonates et autres invertébrés aquatiques (hémiptères, mollusques), flore aquatique,
Mais aussi les autres espèces animales qui utilisent les mares pour l’abreuvement

Actions

ETUDES

Actualisation de l’inventaire selon les opportunités (indications des habitants, autres projets)

TRAVAUX

VALORISATION

CALENDRIER INDICATIF

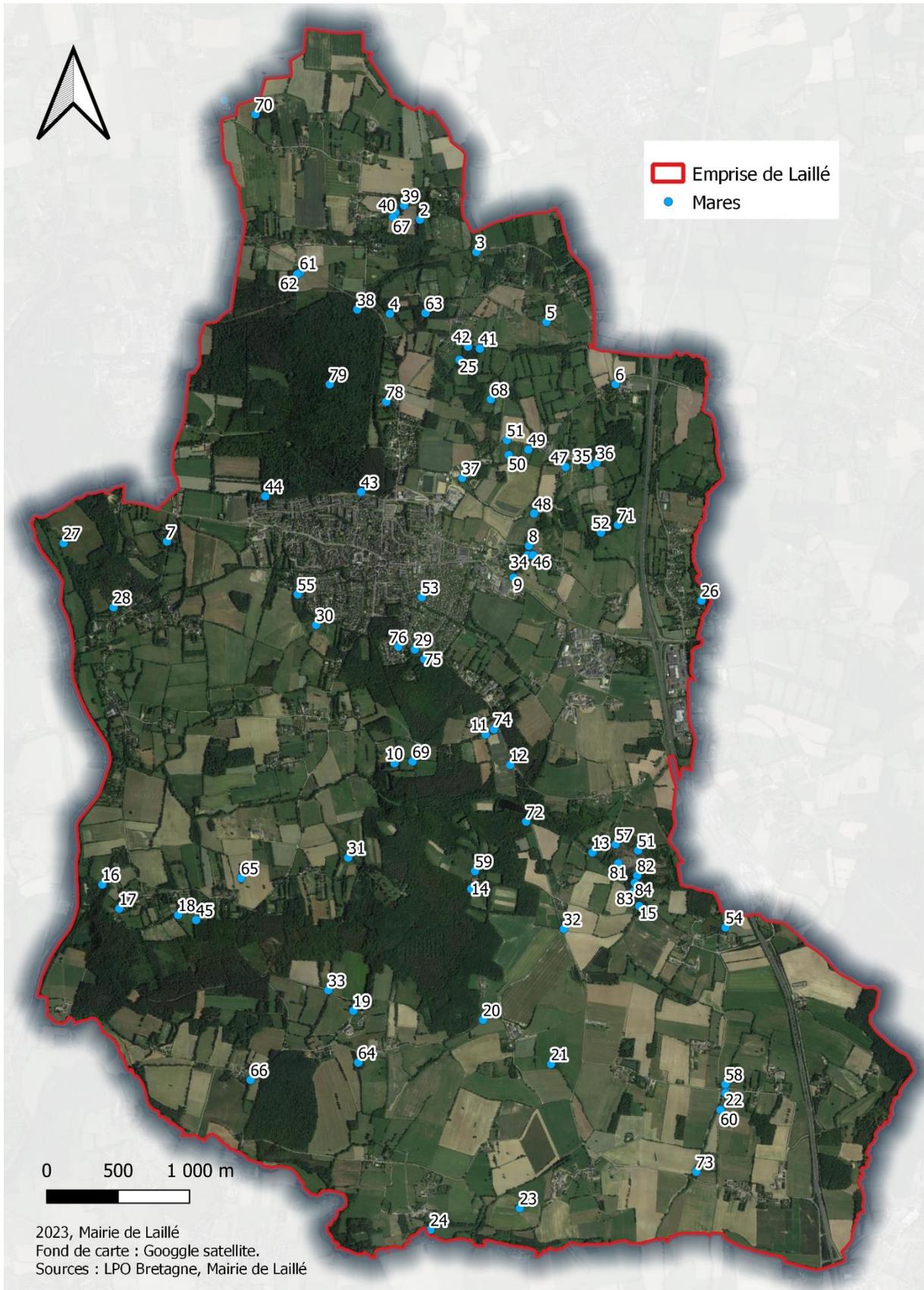
2023	2024	2025	2026
	x	x	x

Autres actions en lien

Fiche projet 1 Création/Restauration des mares ; Fiches techniques 9 et 10 créer et restaurer des mares

Co-bénéfices

CARTE DES MARES CONNUES



2.3. Axe 3 : Sensibiliser à la nature

Projet 19 – Poursuivre les animations autour de la biodiversité			
Contexte			
La commune sensibilise au sujet de la biodiversité au moins depuis 2015 avec la création du refuge LPO (une animation grand public et deux animations scolaires annuellement). Avec l'ABC, ces animations se sont développées (sorties nature, ateliers, inventaires participatifs...).			
Objectifs			
Faire connaître les enjeux de préservation de la biodiversité, les moyens d'action individuels et collectifs			
Porteur de projet		Partenaires	
Commune de Laillé		Associations (LPO, Bretagne vivante, GMB, GRETIA, Petits débrouillards, MCE) Eaux et Vilaine Animatrices nature : Christelle Pichon, Humeur nature	
Espèces ciblées			
Toutes			
Actions			
TRAVAUX			
Chantiers participatifs ?			
VALORISATION			
Poursuivre les animations en lien avec le refuge LPO. Réaliser une animation supplémentaire par an avec une autre association sur une thématique différente (en 2024 : vieux arbres et carabes). Intégrer la thématique biodiversité régulièrement lors de « Chemin(s) faisons ! » et « Plantes et + » Soutenir l'organisation d'animations pour les jeunes (scolaires et périscolaires).			
CALENDRIER INDICATIF			
2023	2024	2025	2026
	x	x	x
Autres actions en lien			
Projet 31 Soutien aux initiatives citoyennes ; Projet 23 Gestion du refuge LPO et Projet 26 Aire Terrestre Educative			
Co-bénéfices			
Animation de la ville et lien social ; éducation à la nature			

Projet 20 – Valoriser la biodiversité avec différents supports

Contexte

L'ABC a permis d'améliorer considérablement la connaissance de la biodiversité présente sur la commune. Au terme du projet, l'enjeu est de diffuser cette connaissance auprès de tous les publics, en variant les supports employés.

Objectifs

Diffuser les connaissances issues de l'ABC et sensibiliser aux enjeux de biodiversité.

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

Associations naturalistes, OFB, ABB

Financement (parcours pédagogique) : AAP « sentiers de nature du Cerema jusqu'au 31/10/24)

Espèces ciblées

toutes

Actions

ETUDES

Conception de documents de valorisation des inventaires menés, de la biodiversité présente à Laillé :

- Livret de présentation de l'ABC
- Expo de présentation de l'ABC et/ou expo photo (photos des habitants)
- Meilleure mise en valeur du parcours pédagogique du refuge LPO
- Parcours pédagogique nouveau, qui pourrait être thématique sur la biodiversité nocturne, et qui pourrait être sur le sentier du bourg à la Corbinais
- Podcasts dans le cadre du projet « Laillé en biodiversité »

TRAVAUX

Implantation des panneaux si choix retenu

VALORISATION

Diffusion des documents, valorisation des sentiers par des balades-découverte...

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
	X	X	

Autres actions en lien

Projet 19 : Animations sur la biodiversité

Co-bénéfices

Attractivité du territoire

Projet 21 – Sensibilisation des habitants à la biodiversité des jardins/habitations

Contexte

Les jardins privés représentent une part de 5% du territoire communal. Les habitations ou dépendances peuvent abriter un grand nombre d'espèces dites « anthropiques ». Par leurs pratiques et modes de gestion, les particuliers peuvent largement impacter la biodiversité.

Objectifs

Diffuser les bonnes pratiques favorables à la biodiversité
Sensibiliser les habitants à ce sujet pour une meilleure acceptation des changements de pratiques.

Porteur de projet	Partenaires
Commune de Laillé	Associations naturalistes, OFB, ABB Lailléen.ne.s ; collectif « habitants en action »

Espèces ciblées

En particulier les espèces « anthropiques » qui fréquentent les jardins et habitations : Oiseaux des jardins, hirondelles et martinets, hérissons, petits mammifères des greniers (chauves-souris, fouine...)

Actions

VALORISATION

Communiquer régulièrement sur ces sujets avec des conseils pratiques ; via le Laillus (rubrique dédiée à envisager) ou le site Web de la commune.
Contribuer à la diffusion des guides associatifs existants (cf fiche action).
Proposer des animations, ateliers et chantiers participatifs pour la construction de nichoirs ou petits aménagements pour la faune ; en lien avec le groupe « habitants en actions ».
Distribuer des « passages à hérissons » offerts par l'agence Rhizome, et communiquer sur ce sujet.
Informers, lors de travaux ou d'édification de clôtures, des enjeux de biodiversité liés aux bâtiments (via service urbanisme).

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Fiche technique FT1 Biodiversité et bâti et FT4 Biodiversité au jardin ; fiche projet 30 Hirondelles et martinets et 31 Soutien aux initiatives citoyennes

Co-bénéfices

Renforcement du lien social au travers des échanges

Projet 22 – Formation des élus et des agents communaux

Contexte

La formation des élus et agents est nécessaire pour permettre à tous de s'approprier les enjeux et de les intégrer dans leurs missions. Les élus qui le souhaitent ont pu être sensibilisés au travers des différents ateliers proposés lors de l'ABC. Les agents des espaces verts ont participé à une formation sur la gestion du refuge LPO en 2023.

Objectifs

Diffuser les bonnes pratiques favorables à la biodiversité
Sensibiliser les agents et élus à ce sujet pour une meilleure acceptation des changements de pratiques et diffusion aux habitants.
Intégrer les enjeux de biodiversité dans les autres projets

Porteur de projet	Partenaires
-------------------	-------------

Commune de Laillé	Associations naturalistes, OFB, ABB, BRUDED, ARIC
-------------------	---

Espèces ciblées

En particulier les espèces « anthropiques » qui fréquentent les jardins et habitations : Oiseaux des jardins, hirondelles et martinets, hérissons, petits mammifères des greniers (chauves-souris, fouine...)

Actions

VALORISATION

Participation des agents des services techniques et urbanisme à une formation « Nature en ville »
Intégration de ces sujets au plan de formation (en particulier espaces verts : gestion différenciée, choix d'espèces locales)
Valoriser la biodiversité / les espèces présentes sur la commune lors de temps partagés en équipe.
Organisation d'une Fresque de la biodiversité ?

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Fiche technique FT1 Biodiversité et bâti et FT4 Biodiversité au jardin

Co-bénéfices

Renforcement de la cohésion d'équipe au travers des échanges et d'un projet commun
Diminution des coûts d'entretien des espaces verts avec la gestion différenciée

Projet 23 – Pérennité et gestion du refuge LPO

Contexte

Le refuge LPO a été créé en 2015. Il fait l'objet d'une convention renouvelable tous les 5 ans

Objectifs

Diffuser par l'exemple les bonnes pratiques favorables à la biodiversité
 Disposer d'un espace de sensibilisation à la nature proche du bourg, utilisable pour différentes animations
 Offrir à la faune et la flore un espace préservé avec des milieux variés
 Renforcement du corridor écologique au sud du bourg.

Porteur de projet	Partenaires
Commune de Laillé	LPO, Eaux et Vilaine

Espèces ciblées

En particulier les espèces présentes sur le refuge (cf. ABC + Diagnostic naturaliste 2020 du refuge LPO)

Actions

ETUDES

Diagnostic naturaliste tous les 5 ans, inclus dans la convention avec LPO

TRAVAUX

En fonction du plan de gestion du refuge. Souhaits de mettre en place une fauche avec exportation sur la prairie et d'agrandir la mare.
 Reméandrage du ruisseau en bordure Ouest, en lien avec la restauration de cours d'eau au Cleux (immédiatement à l'aval) par Eaux et Vilaine

VALORISATION

Panneaux pédagogiques sur site
 Contribution au réseau Dephy sur la gestion du refuge LPO

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Fiches techniques FT5 Plantation et FT6 gestion des haies, FT11 Prairies naturelles, FT9 création d'une mare
 Fiche projet 11 Site du Cleux

Co-bénéfices

Renforcement du lien social en offrant un lieu de balade et de découverte de la nature
 Stockage carbone dans la prairie, les haies et les bosquets
 Amélioration de la qualité de l'eau pour le ruisseau du désert en contrebas

Projet 24 – Accompagnement des agriculteurs et propriétaires fonciers à la biodiversité

Contexte

L'ABC a mis en évidence la présence de nombreuses espèces patrimoniales dans les milieux agricoles (bocage, prairies) et forestiers. L'inventaire des MNIE réalisé par le Pays de Rennes en 2023 recense 17 MNIE sur la commune. Les propriétaires et exploitants de ces terrains n'ont pas toujours connaissance de leur intérêt pour la faune et la flore.

Objectifs

Préserver les milieux naturels d'intérêt écologique
 Accompagner les propriétaires ou exploitants qui le souhaitent dans la gestion de ces milieux

Porteur de projet	Partenaires
Commune de Laillé	Associations naturalistes, OFB, ABB, CRPF, Chambre d'agriculture, Eaux et vilaine, Rennes métropole (lien Plan Alimentaire Territorial et objectif Territoire 0 pesticide)

Espèces ciblées

En particulier les espèces liées aux bocages, boisements, landes, cultures

Actions

ETUDES

Réflexion pour des mesures de soutien aux exploitants en faveur de la biodiversité : exonération de taxe sur le foncier non bâti, subvention complémentaire aux MAEC pour le désherbage mécanique, par exemple.

VALORISATION

Faire connaître les résultats de l'ABC et de l'inventaire MNIE. Proposer des conseils et outils de gestion en lien avec les partenaires (MAEC...). Pour cela, une réunion d'échange pourrait être organisée dans un premier temps.

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
	X		

Autres actions en lien

Fiche projet 28 Gestion durable des haies, fiche projet 1 Création et restauration de mares
 Fiches techniques : toutes

Co-bénéfices

Renforcement du lien social au travers des échanges
 Stockage carbone renforcé par la gestion durable des haies, prairies et forêts

Projet 25– Sensibilisation des entreprises

Contexte

Les entreprises peuvent contribuer à la préservation de la biodiversité, selon deux axes :

- La gestion de leurs terrains
- Les actions de mécénat (compétences, matériels, financements)

Objectifs

Mobiliser les entreprises de Laillé (voir ailleurs) en faveur de la biodiversité

Porteur de projet	Partenaires
-------------------	-------------

Commune de Laillé	Associations naturalistes, OFB, ABB, Rennes métropole (gestionnaire ZAC)
-------------------	--

Espèces ciblées

Toutes, selon les actions envisagées.

Actions

ETUDES

Sensibilisation des entreprises du territoire au niveau des ZAC. Cette action pourrait être portée par le groupe Habitants en action.
Appel à participation des entreprises pour la plantation prévue au Cleux (projet Clim'action) et potentiellement d'autres projets ensuite.
Prise en compte de la biodiversité dans le projet d'extension de la ZAC des 3 prés.

TRAVAUX

Gestion différenciée des terrains en ZAC (espaces publics avec Rennes métropole, espaces privés selon souhaits des entreprises concernées)
Création de haies, mares, micro-habitats...

VALORISATION

Valorisation des actions de mécénat (par exemple don par l'agence Rhizome de passages à hérissons)

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Fiche projet 28 Gestion durable des haies, fiche projet 1 Création et restauration de mares
Fiches techniques : toutes

Co-bénéfices

Renforcement du lien social au travers des échanges
Valorisation en RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) pour les entreprises concernées

Projet 26 – Création d'une Aire Terrestre Educative

Contexte

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille qui devient le support d'un **projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement** pour des élèves du CE2 au lycée, leur enseignant et leur référent (un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement).

Le collège de Laillé porte le projet de création d'une Aire Terrestre Educative. Une réunion de lancement a eu lieu avec l'équipe pédagogique du collège le 30/08/23. La zone humide a proximité immédiate du collège (parcelle 328) semble appropriée pour ce projet.

Objectifs

Rendre les enfants acteurs de la préservation de l'environnement et de la biodiversité

Créer un espace de découverte de la nature accessible à tous à proximité de la ZAC de la Touche

Porteur de projet

Collège de Laillé

Partenaires

Commune de Laillé, LPO, Eaux et rivières de Bretagne, OFB

Espèces ciblées

Espèces liées au bocage et milieux humides

Actions

ETUDES

Création d'un groupe de travail puis d'un conseil des enfants

Choix par les élèves des actions à mener (études, travaux, valorisation)

TRAVAUX

Fauche avec exportation à envisager

Création de haies, mares, micro-habitats...

VALORISATION

Valorisation du travail réalisé par les élèves (exemple : panneaux pédagogiques)

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Fiches techniques FT4 Biodiversité dans les jardins et micro-habitats ; 5 et 6 Haies, 9 et 10 mares

Co-bénéfices

Renforcement du lien social et amélioration du cadre de vie avec un espace accessible à tous

Outil pédagogique pour le collège, renforcement possible du lien école-collège

Lieu possible pour des animations nature tout public, ou autres

2.4. Projets transversaux

Projet 27 – Prise en compte de la biodiversité dans tous les projets communaux

Contexte			
L'ABC est l'occasion d'identifier et formuler les enjeux pour la biodiversité communale. Il a aussi permis de développer des collaborations avec certains services et élus sur ce sujet. Ces collaborations sont à poursuivre et développer dans la mise en œuvre du plan d'actions.			
Objectifs			
Faire de la préservation de la biodiversité un sujet transversal et une opportunité de projets pour tous les services			
Porteur de projet		Partenaires	
Commune de Laillé		Associations naturalistes, Petits débrouillards, Eaux et rivières de Bretagne, Rennes métropole	
Espèces ciblées			
Toutes			
Actions			
ETUDES			
Prise en compte de la biodiversité et des résultats de l'ABC dans les documents d'urbanisme, mais aussi Plan façade. D'autres documents stratégiques peuvent inclure un volet biodiversité (Plan alimentaire Territorial, Plan climat, Plan de déplacements, Projet Educatif territorial).			
TRAVAUX			
Prise en compte systématique de la biodiversité selon la démarche Eviter Réduire Compenser (les impacts sur l'environnement des projets) ; cf. fiche projet 6. Gestion différenciée des espaces verts, gestion du refuge LPO Choix de variétés locales et implantation de nouvelles haies autant que possible			
VALORISATION			
Animations auprès des jeunes ou des seniors, chantiers participatifs, ateliers nichoirs, spectacles/expos en lien, manifestations Chemin(s) faisons ! et Plantes et + Communication fréquente (Laillus, site Web, vœux, accueil des nouveaux arrivants)			
CALENDRIER INDICATIF			
2023	2024	2025	2026
X	X	X	X
Autres actions en lien			
Fiches techniques FT4 Biodiversité dans les jardins et micro-habitats ; 5 et 6 Haies. La plupart des fiches projets et notamment : Fiche projet 5 : Prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements et d'urbanisme Fiche projet 22 : Formation des élus et des agents			
Co-bénéfices			
Renforcement de la cohésion d'équipe au travers des échanges et d'un projet commun			

Projet 28– Gestion durable des haies

Contexte

L'ABC a été l'occasion d'actualiser la cartographie des haies. Celles-ci ont été numérisées par Eaux et Vilaine, à partir de photographies aériennes. Cet inventaire doit être maintenu à jour, et servir à la préservation des haies existantes

Objectifs

Préserver le maillage bocager existant (bourg et campagne)

Porteur de projet	Partenaires
Commune de Laillé	Eaux et vilaine, Rennes métropole, Collectif bois bocage 35, chambre d'agriculture, Label Haie Financement : programme Breizh bocage (haies en milieu agricole) ; AAP Biodiversité de l'Agence de l'eau

Espèces ciblées

Tous les groupes bénéficient d'un réseau bocager fonctionnel, comme habitat ou comme corridor écologique. On peut citer :

- pour les oiseaux : tarier patre, alouette lulu, bouvreuil pivoine, fauvette des jardins, pic épeichette...
- pour les invertébrés : le Grand capricorne, le lucane cerf-volant... qui utilisent les vieux arbres, notamment les chênes
- la plupart des espèces de chauves-souris, qui utilisent les haies comme corridors et comme habitats pour certaines

Actions

ETUDES

Actualisation régulière de la cartographie des haies (tous les 5 ans ?). Classement aux documents d'urbanisme (PLUi) des haies recensées.
Réflexion pour un meilleur suivi effectif des autorisations d'abattage. Contribution à la structuration d'une filière bois bocage locale.

TRAVAUX

Plantation de haies nouvelles autant que possible sur les terrains communaux. Pour 2023/204, plantation d'une haie bocagère au niveau du stade.
Si possible, pour 2024, regarnissage de la haie bordant la RD 41 (avec Rennes métropole). Envisager d'autres plantations en bordure de chemins communaux ?
Entretien durable des haies communales (fiche technique FT6)

VALORISATION

Soutien à l'émergence d'une filière bois bocage locale : information collective des agriculteurs, réflexion pour la création d'une plate-forme de stockage bois-énergie et achat d'outils de gestion durable.
Communication sur la démarche, incitation des agriculteurs et particuliers à planter/gérer durablement les haies.

CALENDRIER

2023	2024	2025	2026
	Suivi des créations/destructions de haies	Suivi des créations/destructions de haies	Actualisation de l'inventaire Suivi des créations/destructions de haies



CARTE : HAIES
 REPERTORIEES PAR
 PHOTO-
 INTERPRETATION
 (HORS BOURG) PAR
 EAUX ET VILAINE

Autres actions en lien

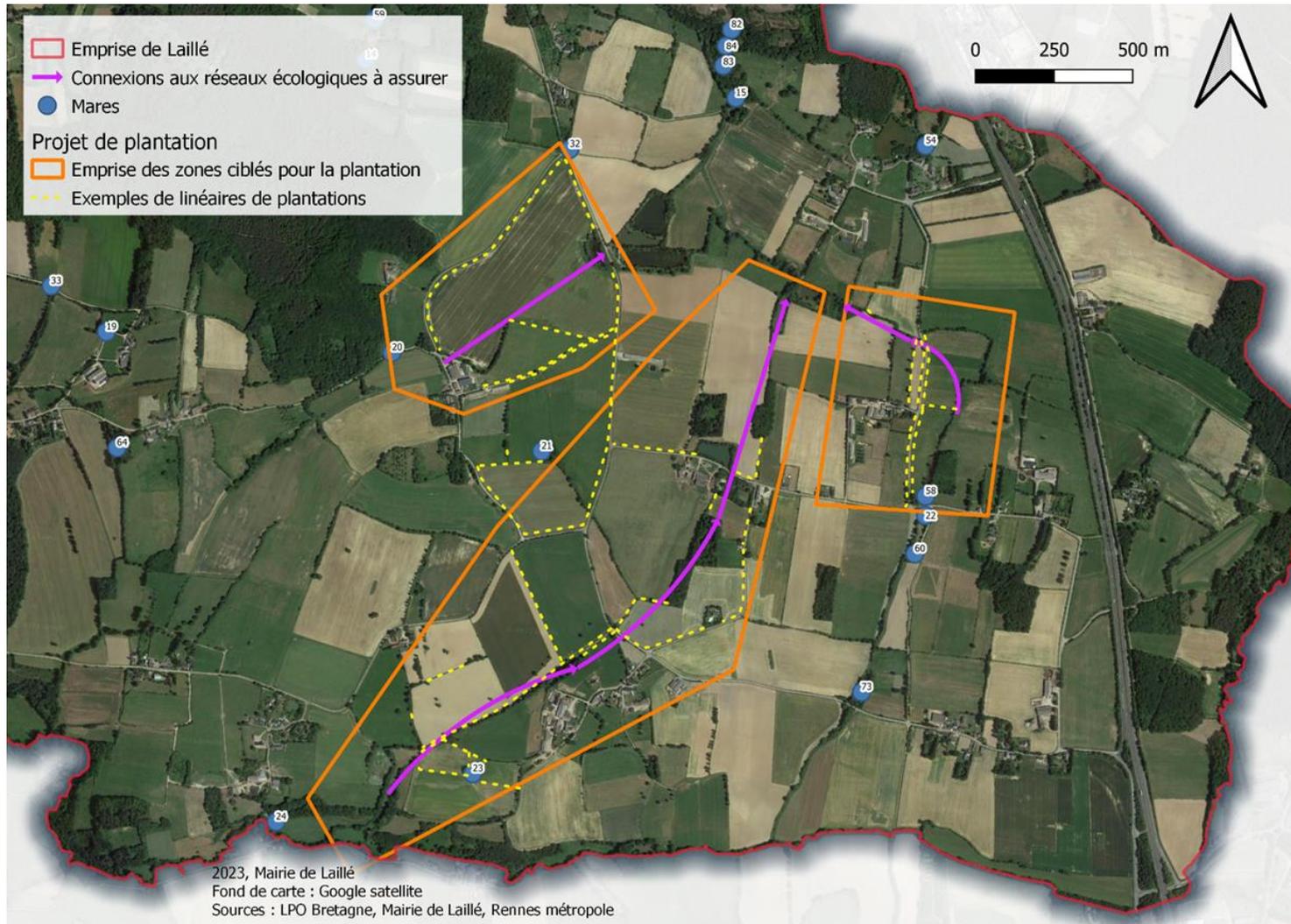
Fiches techniques 5 et 6 plantation et gestion des haies

Fiches projets 24 et 25 accompagnement des agriculteurs et des entreprises

Co-bénéfices

Nombreux services écosystémiques fournis par les haies (stockage carbone, habitat des auxiliaires de cultures, rôle brise-vent et ombrage, limitation des inondations et du lessivage des terres, rôle paysager....)

CARTE : REFLEXION SUR LE RENFORCEMENT DU BOCAGE POUR ASSURER LES CORRIDORS ECOLOGIQUES SUR LE SUD-EST DE LA COMMUNE



Projet 29 – Espèces exotiques envahissantes (EEE)

Contexte

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont la cinquième cause de l'effondrement de la biodiversité. Même si l'ABC n'a pas travaillé ce sujet, plusieurs EEE sont identifiées sur la commune.

Objectifs

Porteur de projet	Partenaires
Commune de Laillé	CBNB, OFB, FREDON

Espèces ciblées

Espèces animales : le ragondin (*Myocastor coypus*) ; le frelon asiatique (*Vespa velutina*)

Espèces végétales :

- la Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*), le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*), l'Azolle fausse-fougère (*Azolla filiculoides*) sont des espèces aquatiques invasives
- le Laurier sauge (*Laurus nobilis*) et le Laurier palme (*Prunus laurocerasus*) sont deux espèces forestières.

Actions

ETUDES

Poursuite de l'inventaire des espèces envahissantes (vigilance notamment pour le rat musqué, l'ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), etc). Les informations des citoyens, éventuellement via des avis de recherche, constituent une source intéressante.

TRAVAUX

Attention à la présence de renouée ou autres espèces avant les travaux de fauchage.

Attention à ne pas laisser de terres nues lors de travaux, en particulier si les espèces (renouée notamment) sont déjà présentes à proximité.

Arrachage des plants (lauriers) avec destruction sur place pour les autres espèces (brulage).

Arrachage des lauriers-palme à envisager notamment au niveau du refuge LPO.

Piégeage des ragondins (par des piègeurs agréés)

Piégeage des frelons asiatiques uniquement par les apiculteurs à proximité des ruches. L'efficacité du piégeage en dehors de ce cas n'est pas certaine et peut nuire à de nombreux pollinisateurs. Destruction des nids identifiés (prise en charge de l'intervention d'une entreprise spécialisée à condition de contacter la mairie préalablement).

VALORISATION

Communication sur le sujet pour sensibiliser les habitants, entreprises, etc.

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
	X	X	X

Autres actions en lien

Fiche technique FT17 Gestion des espèces exotiques envahissantes
Fiche-projet 21 Sensibiliser les habitants) et 22 Formation des élus et agents

Co-bénéfices

Ressources

Liste des plantes invasives de Bretagne : <https://bretagne-environnement.fr/liste-plantes-vasculaires-invasives-bretagne>
Page dédiée par l'OFB : <https://www.ofb.gouv.fr/les-especes-exotiques-envahissantes>

ILLUSTRATIONS : JUSSIE, LAURIER SAUCE ET RENOUEE DU JAPON



Projet 30 – Hirondelles et martinets

Contexte

L'Hirondelle de fenêtre et le Martinet noir sont des espèces migratrices très dépendantes des constructions humaines pour leur nidification. Les deux espèces peuvent consommer jusqu'à 20 000 invertébrés par jour en période de nourrissage des jeunes. Ces deux espèces ainsi que leurs nids, sont protégées au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement (article issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature).

Les nids de ces espèces peuvent être détruits ou obstrués lors de travaux ou de nettoyage des façades. Une bonne connaissance et un suivi des colonies existantes sont essentiels à la mise en place de mesures de préservation de ces espèces. La pose de nids et de nichoirs artificiels est une action concrète de protection de ces espèces qui doit être menée avec les habitants et l'équipe municipale.

Objectifs

- Préservation voir développement des populations d'hirondelles et martinets
- Suivi des populations (localisation des nids)

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

LPO, aménageurs, habitants

Espèces ciblées

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) et Martinet noir (*Apus apus*)

Actions

ETUDES

Suivi des colonies d'hirondelles et martinets : cf fiche action dédiée

Systematiser l'implantation de nids artificiels sur les bâtiments nouveaux qui s'y prêtent (via cahier des charges du lotissement ou demande faite à l'aménageur)

TRAVAUX

Implantation de nichoirs artificiels chez les habitants volontaires suite à la communication sur la démarche : cf fiche action dédiée

Mesures de compensation en cas de travaux occasionnant la destruction de nids. C'est le cas par exemple pour l'aménagement de l'îlot centre-bourg (place Andrée Récipon/rue du point du jour)

VALORISATION

- Communication dans le cadre du plan façades ; Communication sur la démarche via les médias municipaux au printemps 2024
- Un projet peut être envisagé avec les écoles/périscolaire pour la décoration de planchettes de protection contre les fientes

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
Suivi de colonies (printemps)	Communication Pose de nids artificiels	Suivi des colonies	X

Autres actions en lien

Fiche projet 21 sensibilisation des habitants

Fiches techniques FT2 Pose de nids artificiels et FT3 suivi des colonies d'hirondelles

Co-bénéfices

Lien social et dynamique du territoire

CARTE : LOCALISATION DES BATIMENTS AVEC AU MOINS UN NID (DETRUIT, VIDE OU OCCUPE) D'HIRONDELLE DE FENÊTRE OU DE MARTINET NOIR EN 2023. LES NUMEROS CORRESPONDENT AU ID DU TABLEUR DES DONNEES DE 2023.



Projet 31 – Soutien aux initiatives citoyennes

Contexte

En plus de l'ABC, la commune a également cherché à développer la mobilisation citoyenne avec le projet « Laillé en biodiversité ». Ce projet a notamment permis l'émergence du collectif « habitants en action » qui souhaitent s'impliquer dans l'organisation de chantiers participatifs et la sensibilisation. Le collectif contribue à la plantation d'une haie aux abords du stade en 2023.

La commune propose aussi un budget participatif, permettant aux citoyens de voir financés leurs projets d'intérêt général.

La plantation d'un verger a été financée en 2022.

Objectifs

Proposer un accompagnement technique et financier aux citoyens qui souhaitent s'investir en faveur de la biodiversité et de la transition écologique.

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

Cohérence, Rennes métropole, collectif Habitants en action

Espèces ciblées

Toutes

Actions

ETUDES

TRAVAUX

Soutien possible via le budget participatif

Organisation de chantiers participatifs pour les actions qui s'y prêtent (plantations, aménagements de micro-habitats, nichoirs)

VALORISATION

Contribution du groupe habitants en actions à la sensibilisation des habitants et entreprises, selon des modalités à définir (temps d'échange ? relai des associations ?)

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Fiches projets 21 sensibilisation des habitants, 25 des entreprises, et toutes celles où des chantiers participatifs sont possibles

Co-bénéfices

Lien social et dynamique du territoire

Projet 32 – Suivi et évaluation du plan d'action

Contexte

Le plan d'actions Biodiversité est mis en place suite à l'ABC. Il est envisagé pour une période de 3 ans, 2023-2026, soit jusqu'à la fin du mandat municipal.

Objectifs

Assurer la mise en œuvre du plan d'actions

Porteur de projet

Commune de Laillé

Partenaires

OFB

Espèces ciblées

Toutes

Actions

ETUDES

Mise en place d'un comité de suivi du plan d'actions Biodiversité, associant élus et citoyens. Il pourrait prendre la forme d'un Conseil Local de la Biodiversité dont l'une des missions serait le suivi du plan d'action. Les membres des comités de pilotage de l'Abc et de Laillé en Biodiversité seront sollicités en premier lieu.

Recherche de subventions pour la mise en œuvre (AELB – AAP Biodiversité ; fonds vert – renaturation et plan biodiversité ; Région – contrat nature ; Département – dispositif ENS, mécénat...)

Mise en place d'un tableau de bord annuel, évaluation de la mise en œuvre du plan d'action en 2026.

TRAVAUX

VALORISATION

Communication annuelle aux élus et aux citoyens sur l'avancement du plan d'actions

CALENDRIER INDICATIF

2023	2024	2025	2026
X	X	X	X

Autres actions en lien

Toutes

Co-bénéfices

3. Le répertoire de fiches techniques - en cours de rédaction

Code	Libellé	Pelouses	Prairies	Haies	Cultures	Landes	Forêts	Zones humides	Milieux urbanisés
Espaces urbanisés									
FT 1	Préserver la biodiversité dans les bâtiments								+
FT 2	Poser de nids artificiels et de nichoirs pour les hirondelles de fenêtre et martinets noirs								+
FT 3	Suivre des colonies d'hirondelles de fenêtre et martinets noirs								+
FT 4	Accueillir la biodiversité dans les jardins et créer des micro-habitats	+	+	+	+	+	+	+	+
Restaurer et préserver le bocage									
FT 5	Planter une haie		+	+	+				
FT 6	Gérer durablement les haies		+	+	+				
FT 7	Créer et maintenir de bandes enherbées	+	+	+	+				
FT 8	Créer et maintenir de zones de friches	+	+		+	+	+	+	+
FT 9	Créer une mare	+	+		+	+	+	+	+
FT 10	Restaurer et gérer une mare	+	+		+	+	+	+	+
FT 11	Restaurer et gérer une prairie naturelle		+						
FT 12	Création et maintien d'un verger				+				
Restaurer et préserver les boisements									
FT 13	Gestion durable des boisements						+		
Restaurer et préserver les berges et ripisylves									
FT 14	Gestion raisonnée des ripisylves							+	
FT 15	Favoriser la faune semi-aquatique		+	+				+	
Restaurer et préserver les landes									
FT 16	Restauration et gestion des landes					+			
Préserver la biodiversité locale des envahissantes									
FT 17	Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes	+	+	+	+	+	+	+	+